

ÉLARGISSEMENT DES MAISONS, BRANCHEMENTS HYDRIQUES ET DONS D'EAU A TUTI

5.1. Caractéristiques géographiques et socioéconomiques du village de Tuti

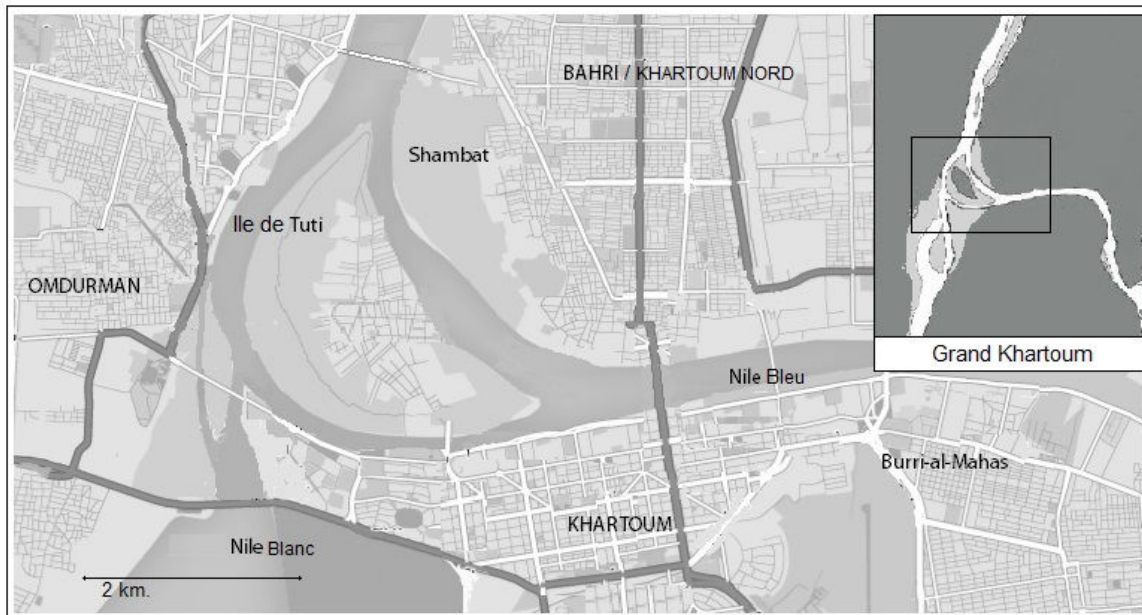
S'étendant sur près de huit kilomètres carrés, l'île de Tuti²⁸⁰ se trouve à la confluence des deux Nils (carte 7), entourée par l'agglomération de Khartoum : elle est plus haute des côtés Nord et Ouest et l'altitude diminue progressivement sur le versant Sud-est. Un tiers de l'île reste inondable pendant les crues du fleuve qui commencent au mois de mai et trouvent leur point maximum au mois d'août. La population de Tuti est considérée historiquement comme l'une des premières de l'agglomération et l'île a considérée administrativement comme un espace rural de l'Etat de Khartoum jusqu'aux années 1970, date à laquelle elle a été classifiée comme un espace urbain. Desservie tout le long du XX^e siècle par trois ferries qui faisaient la navette vers les trois districts de la conurbation, Tuti est désormais reliée à Khartoum par un pont depuis 2009 : lors de notre dernier travail de terrain en 2012, il ne restait plus qu'un seul ferry qui faisait la navette plusieurs fois par jour vers la ville d'Omdourman.

Selon le recensement de 2008, l'île compte environ 12 000 habitants (CENTRAL BUREAU OF STATISTICS 2009), mais nous n'avons pas trouvé de statistiques socioéconomiques récentes et détaillées pour la population de Tuti, la dernière étude datant des années 1964 (AL BESHIR AL HASSAN 1964)²⁸¹. Par l'intégration tardive de l'île dans l'administration urbaine, les maisons de Tuti n'ont pas fait l'objet de la classification en tant qu'habitations de première, deuxième et troisième classe – norme en vigueur dans le reste de la ville depuis le début du XX^e siècle. Or, à partir de nos observations et selon les

²⁸⁰ Il y a peu de références dans la littérature au nom de l'île et il ne s'agit pas d'un terme issu de l'arabe. Dans son livre consacré à l'histoire de l'éducation à Tuti, l'un de ses habitants, titulaire un DEA en Sociologie à l'Université de Bordeaux (France) dans les années 1980, résume bien les explications que nous avons trouvées en ce qui concerne ce toponyme (Al Nūr Ibrahim, sans date). Pour certains, le nom, provenant de la langue Shilluk, aurait été donné à l'île par des administrateurs pendant le Sultanat Funj et signifie « l'homme puissant » ou « le sultan ». Une autre version ferait de « Tuti » un mot de la langue Maḥas qui voudrait dire « ventre de vache » selon la forme de l'île. Enfin, ce toponyme pourrait aussi venir de l'histoire de quatre frères, Kug, Koko, Qamar et Tut qui ont remonté le Nil depuis Sennar en fondant des villages qu'ils auraient appelé de leur nom, dont ḥilla Koko à Khartoum Nord et Tuti.

²⁸¹ Contrairement au cas de Caño de Loro, nous n'avons pas trouvé de données statistiques précises concernant Tuti, et notamment dans les domaines suivants : les revenus de ses habitants, leur moyenne d'âge ou encore leur niveau d'éducation.

caractéristiques utilisées pour classer les habitations de l'agglomération²⁸², nous avons pu identifier les trois types de maisons à Tuti.



CARTE 7 : L'ILE DE TUTI DANS L'AGGLOMERATION DE KHARTOUM

Les habitants de Tuti se réclament d'origines géographiques diverses : les uns mentionnent ainsi une provenance nubienne très ancienne en faisant référence au Nord du Soudan ou au Sud de l'Égypte tandis que d'autres affirment provenir de la province du Nil Bleu. En outre, si certains évoquent une migration plus récente de l'Ouest du Soudan – principalement le Darfour et le Kordofan –, nombreux sont ceux qui disent venir d'autres quartiers de l'agglomération ; enfin, on dénombre des gens originaires d'autres pays dont la Turquie, l'Éthiopie et l'Érythrée.

De fortes différences socioéconomiques et spatiales peuvent être observées entre ces individus d'origines différentes, ce qui a été décrit dès les premiers travaux portant sur l'île (HILL 1965) : les gens issus de l'Ouest du pays habitent surtout dans des maisons délabrées au centre du village ainsi que dans les périphéries de l'espace habité. La plupart d'entre eux exercent principalement des activités agricoles : ils exploitent les terres au sein de systèmes de fermage ou de métayage, et quelques-uns font des travaux salariés tandis que les femmes travaillent en tant que vendeuses de thé ou de petits repas dans les champs. Par ailleurs, si nous avons pu constater qu'une famille d'origine éthiopienne tient un petit restaurant, la

²⁸² Nous renvoyons le lecteur à la première partie de la thèse et en particulier au tableau 1 qui résume ces caractéristiques.

plupart des ressortissants d’Ethiopie et d’Erythrée sont des femmes qui travaillent comme femmes de ménage dans les maisons de l’île.

Outre cette différenciation, les habitants de Tuti mobilisent des références diverses pour organiser les échanges quotidiens ou pour expliquer la distribution des ressources : l’origine géographique, la langue, l’affiliation tribale, le statut économique ou professionnel, certains éléments ethniques comme l’« arabité » ou l’ « africanité », le genre ou encore l’apparence – autant les caractéristiques physiques que les vêtements ou les manières de se tenir. Une catégorie d’appartenance importante mobilisée dans l’île est celle de Nās Tūtī – littéralement « gens de Tuti »)²⁸³ – qui met en jeu, différentes caractéristiques. En principe, Nās Tūtī est une catégorie d’autochtonie et signifie « né à Tuti », par opposition à des populations nées ailleurs. Pour autant, cette catégorie d’appartenance peut être utilisée dans d’autres cas et mobilise des références liées au statut professionnel ou à la propriété foncière : elle sert notamment à exclure les travailleurs agricoles ou les gens qui ne possèdent pas de terres sur l’île bien qu’ils y soient nés. Enfin, la catégorie Nās Tūtī peut aussi renvoyer dans certaines situations à la filiation ou à l’affiliation tribale, et notamment à la tribu des Maḥas²⁸⁴ ; ce qui permet à des gens qui ne sont ni nés sur l’île ni détenteurs de biens fonciers à Tuti de se revendiquer Nās Tūtī et d’être reconnus comme tels.

Au-delà des activités agricoles, pratiquées essentiellement par les migrants de l’Ouest du pays mais aussi quelques travailleurs de différents quartiers de Khartoum et plus rarement par des propriétaires fonciers, les gens de Tuti ont des activités professionnelles et économiques diverses qui peuvent être regroupées en deux grands secteurs. En premier lieu, beaucoup d’hommes et de femmes de Tuti travaillent dans des entreprises privées en tant qu’ingénieurs, comptables ou administrateurs, et nombre d’entre eux sont des entrepreneurs. Ensuite, le secteur public constitue une importante source d’emploi pour les habitants de l’île qui occupent diverses positions, depuis les professeurs jusqu’au personnel administratif dans les universités publiques en passant par les fonctionnaires dans différents ministères. Il convient aussi de mentionner les quelques commerces du village tenus par des habitants de l’île, à l’instar des boulangeries, épiceries, papèteries, quincailleries et boucheries. Enfin, certaines personnes bénéficient de rentes par la location de maisons ou de terrains agricoles.

²⁸³ Les gens utilisent plus rarement mais de manière équivalente l’appellation *tawāta*.

²⁸⁴ Ils se distinguent néanmoins des individus revendiquant leur affiliation à la tribu Maḥas dans la province de Dongola au Nord du pays ou dans d’autres lieux de l’agglomération de Khartoum. A cet égard, il n’existe aucun contact entre les gens de Tuti et les populations dites Maḥas ou Kunuz qui habitent actuellement la Nubie. Ces populations ne parlent pas l’arabe mais ce que l’on appelle au Soudan le *rutāna*, adjectif qui désigne toute langue autre que l’arabe.

En dépit de sa condition insulaire, le village est loin d'être isolé puisqu'il évolue en relation constante avec des espaces plus vastes. Nombreux sont les habitants de Tuti qui se déplacent quotidiennement à Khartoum pour travailler ou étudier. De même, si les travailleurs agricoles font la traversée jusqu'à Omdourman pour y vendre leurs produits, d'autres individus s'y rendent pour aller au marché ou pour d'autres activités professionnelles, d'autres y vont pour visiter des membres de leur famille éparpillés dans l'agglomération, assister à des fêtes ou faire des courses spécifiques. A l'inverse, beaucoup de gens vont quotidiennement à Tuti, à l'instar des employés réguliers dans des postes divers – la station de pompage d'eau, la pâtisserie, la vente de thé –, d'individus qui viennent spécialement pour acheter des citrons²⁸⁵ ou encore de personnes venues visiter les amis ou la famille. Depuis l'ouverture du pont, de nombreuses personnes viennent pour leur part passer la journée sur l'île au bord du Nil. Il importe enfin de noter que beaucoup de gens nés à Tuti habitent à l'étranger : parmi les principales destinations il y a la Suisse, la France, les Etats-Unis et le Canada mais aussi des pays orientaux comme l'Arabie Saoudite ou Bahreïn.

Tuti est un « morceau » de ville qui peut ressembler à différentes parties de l'agglomération : les berges du Nil s'apparentent à celles qui sont cultivées sur les rives de Shambat ou d'Omdourman, et si la morphologie de l'ancien village est singulière – petites maisons en terre, ruelles tordues, sol vallonné –, les habitations disposées tout autour peuvent faire penser à d'autres quartiers centraux de la ville. L'île reste toutefois particulière par ce mélange d'activités agricoles, et de manières très différenciées d'occuper l'espace qu'il s'agisse de l'« ancien village » ou des nouvelles zones d'habitation. De ce fait, la compréhension des dynamiques propres à cette population et de son espace passe par un questionnement sur certaines catégories couramment utilisées pour approcher les réalités de la ville, comme nous le verrons par la suite.

5.2. La consolidation et le fonctionnement de l'espace domestique

5.2.1. *La propriété foncière et sa transmission*

Lors de notre travail de terrain, nous avons identifié deux principaux modes d'accès aux parcelles pour la construction des habitations à Tuti, en l'occurrence l'héritage et l'achat ; ce qui constitue une première différence avec le cas de Caño de Loro où nous avons noté que

²⁸⁵ Les citrons verts ou lime (*Citrus aurantifolia*), dit *lemūn* en arabe soudanais, constituent le produit agricole le plus rentable de l'île et celui qui est le plus vendu en dehors de l'espace insulaire. A cet égard, les citrons de Tuti jouissent d'une certaine réputation dans le marché de Khartoum.

l'occupation de terrains inutilisés ou incultes reste importante. Dans l'île de Tuti, et plus largement au Soudan selon certains auteurs (DELMET 1987 ; FRANCK 2007 ; BEN HOUNET et al. 2011), les individus se réfèrent à plusieurs systèmes juridiques en matière de gestion foncière, à commencer par les droits coutumiers, connus sous le nom de *urf*. Ensuite, le droit civil émane principalement des lois de régulation de la propriété foncière – celle de 1925 et celle de 1970 – qui réglementent la propriété privée à Tuti²⁸⁶. Il convient enfin de noter l'utilisation de certains éléments de droit musulman (*sharī'a*), en particulier en ce qui concerne l'héritage. A propos de la question foncière à Tuti, Abdallah (70 ans) explique :

« [En 1925] on a divisé les terres en *sāgīa*, [mais] une *sāgīa* on ne pouvait pas la donner à une seule personne, elle est composée de 20 *ḥabil*²⁸⁷, la largeur du *ḥabil* équivaut à quatre mètres²⁸⁸ [dans les] terres d'habitation²⁸⁹ (...) Dans une même *sāgīa* plusieurs familles peuvent avoir un ou deux *ḥabil* selon l'héritage, plusieurs personnes peuvent partager une *sāgīa* (...) [En 1925] le gouvernement a enregistré les *sāgīa* au nom des arrière-grands-parents (*jidd al-kabīr*). Mon arrière-grand-père était le propriétaire et ensuite il y a eu l'héritage. Il a eu deux femmes. Sa *sāgīa* est dans un seul lieu²⁹⁰, mais il y a eu les enfants de ses deux femmes qui y ont hérité des parties (...) [Certains] ont vendu leur héritage, quand il y avait des circonstances [particulières, par exemple] si la personne voulait construire une maison ou marier ses filles ou qu'elle avait déménagé de Tuti et ne voulait plus d'agriculture (...) » (entretien 68, 26/09/2011).

Selon le registre de 1925, les *sāgīa* 3 et 4 ont été enregistrés au nom de l'arrière-grand-père d'Abdallah, nommé Idris, qui détenait aussi d'après cet entretien la propriété d'une partie de la *sāgīa* 2²⁹¹. A l'époque, Idris avait déjà eu ses onze enfants de ses deux femmes et avait

²⁸⁶ Les terres d'agriculture irriguée de Tuti font partie de ce que certains auteurs ont désigné comme des zones d'Agriculture d'irrigation « traditionnelle » qui constituent, « le domaine par excellence de la petite propriété privée » (BEN HOUNET et al. 2011, p. 6).

²⁸⁷ « Corde ». Unité de mesure de longueur principalement utilisée pour les terres agricoles. Pour nos interlocuteurs, elle est équivalente à quatre pas d'homme. Certains disent qu'un *ḥabil* équivaut à quatre mètres bien que peu de gens utilisent le système métrique pour mesurer les terres agricoles et qu'il y ait différents types de *ḥabil*. Le *ḥabil* reste donc une mesure plus ou moins variable dans le système métrique décimal où elle peut aller de trois à huit mètres.

²⁸⁸ Selon nos interlocuteurs à Tuti il est difficile de réaliser des calculs précis sur les surfaces des *sāgīa* dès lors que celles-ci sont exprimées seulement par la longueur de leur côté parallèle à la rivière et que la surface peut augmenter ou diminuer selon les mouvements du fleuve. Cette manière de considérer la surface des terres est notée par Christian Delmet dans la région de Butana au Nord de Khartoum (DELMET 1986, p. 86). Dans le registre des terres de 1925, la surface des *sāgīa* varie entre 1 et 48 *feddān*, soit entre 4 200 m² et 200 000 m².

²⁸⁹ Notre interlocuteur explique par cette différenciation que les terres d'habitation se mesurent en mètres tandis que les surfaces agricoles se mesurent en *feddān* ou en *ḥabil*. Nous reviendrons plus loin sur cette distinction.

²⁹⁰ Par cette remarque, notre interlocuteur veut dire que les individus, après les divisions des terres enregistrées, peuvent se retrouver propriétaires de parcelles de terre éparpillées dans plusieurs endroits de l'île et même ailleurs.

²⁹¹ Il n'est pas possible, à partir du registre des terres de 1925, d'associer chaque *sāgīa* à un individu ou à une famille puisque certains noms de *sāgīa* font référence à un type d'arbre, à des caractéristiques morphologiques des terrains ou à des surnoms (annexe 3) et nos interlocuteurs affirment souvent ne pas se souvenir ni de leur signification ni de leur propriétaire initial.

des petits-enfants : les surfaces de terre qui lui appartenaient et étaient réparties dans les différentes *sāgīa* auraient dû être divisées au moment de son décès entre sa progéniture, selon Abdallah, en relation au système du droit musulman. Certains de nos interlocuteurs évoquent surtout trois règles de ce système : les enfants héritent tant du côté du père que de la mère, les femmes héritent des terrains qui équivalent à la moitié de ceux qu'héritent leurs frères, et les veuves héritent 1/10 des biens de leur mari²⁹².

Si la division des *sāgīa* d'Idris avait suivi ces règles, chacun de ses onze enfants aurait reçu une portion dans une de ces trois *sāgīa* en plus de la partie reçue en héritage de la part de leurs mères. Chacun des onze enfants – dont le grand-père d'Abdallah – posséderait donc des parcelles dans différentes *sāgīa* de l'île, bien que, comme l'explique notre interlocuteur, on essayait de regrouper dans certains cas les différentes surfaces héritées par une même personne par des calculs souvent complexes et en s'arrangeant avec les voisins. Ensuite, ces onze enfants auraient dû partager leurs parcelles, éparpillées dans différents lieux de l'île, avec leurs femmes ou leurs maris, qui pouvaient être des parents proches²⁹³. Selon la reconstruction généalogique de la famille d'Abdallah, ces parcelles auraient dû alors être divisées par la suite entre les 47 petits enfants d'Idris – dont le père d'Abdallah – mais aussi avec leurs femmes ou leurs maris et leurs enfants et ainsi de suite, sachant qu'en 2012 la génération d'Abdallah avait déjà de petits-enfants, c'est-à-dire six générations à partir d'Idris (figure 3).

²⁹² Selon la surate IV du Coran, l'héritage doit se dérouler de la manière suivante : « Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. Si les filles sont plus de deux, les deux tiers de l'héritage leur reviendront ; s'il n'y en a qu'une, la moitié lui appartiendra. Si le défunt a laissé un fils, un sixième de l'héritage reviendra à ses père et mère. S'il n'a pas d'enfant et que ses parents héritent de lui : le tiers reviendra à sa mère. S'il a des frères, le sixième reviendra à sa mère, après que ses legs ou ses dettes auront été acquittées » (DENOIX 1996, p. 15).

²⁹³ «Le mariage arabe » a été identifié comme l'un des traits caractéristiques des sociétés arabo-musulmanes (BONTE 1994b) dans lesquelles certains chercheurs inscrivent les populations soudanaise (DELMET 1987, 1994 ; CASCIARRI 2009b). Pierre Bonte considère d'ailleurs que le « mariage arabe », défini comme « le mariage entre cousins parallèles patrilatéraux, entre les enfants de deux frères » (BONTE 1994b, p. 71), ne peut être associé à une règle positive d'alliance et désigne plutôt une forme de mariage dans un degré rapproché (BONTE 1994b). Dans le cas de la famille d'Abdallah, nous avons pu identifier des mariages de différents types : entre cousins parallèles ou croisés mais aussi entre des gens qui ne se considèrent pas comme des parents.

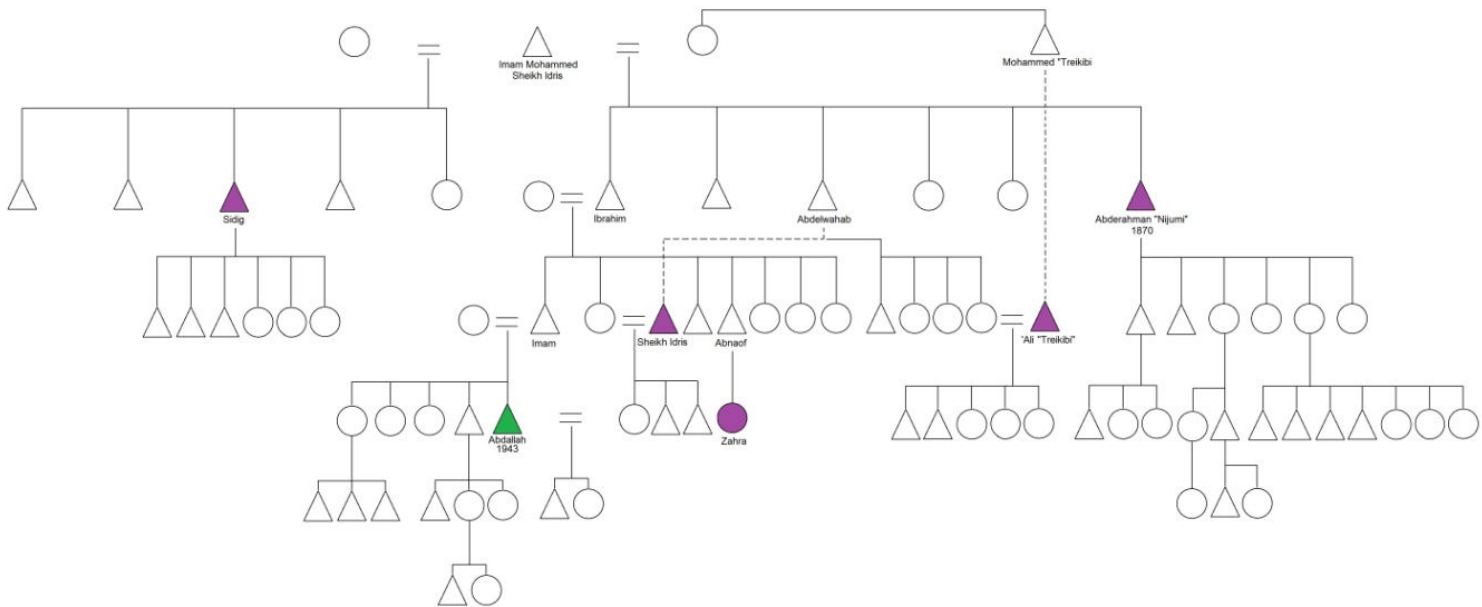
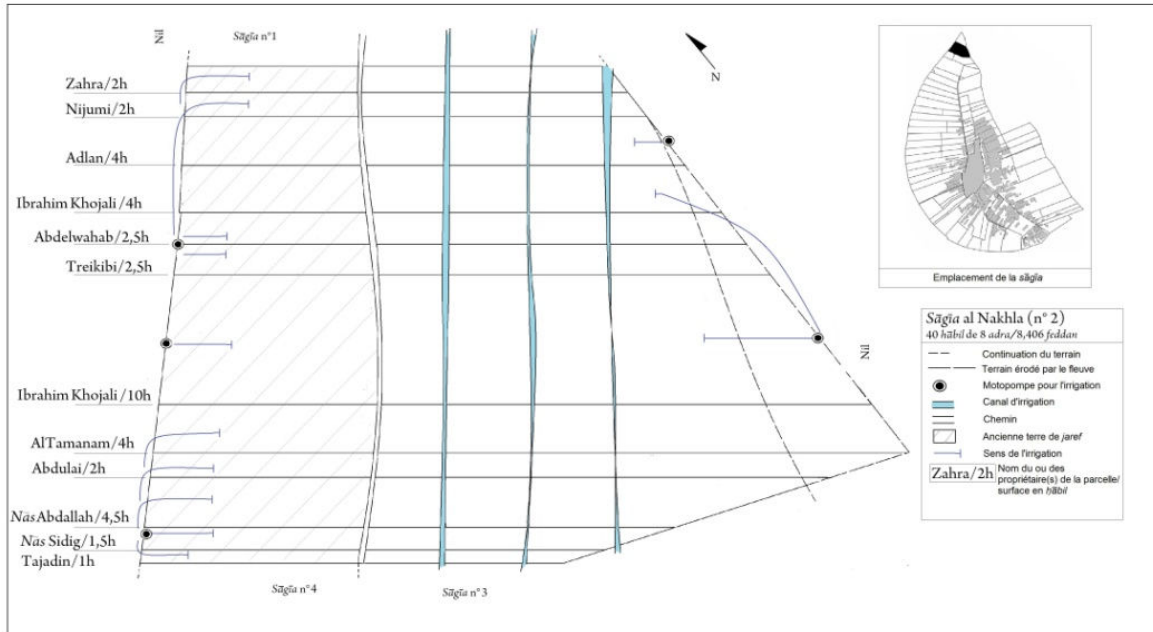


FIGURE 3 : DISTRIBUTION DE LA SAGIA 2

A partir de ces règles, mais aussi des arrangements qui ont été conclus au fil du temps – achat ou vente de parcelles, réunion des parcelles éparpillées d’un même héritier –, Abdallah sait que son grand-père paternel devait avoir des terres dans les *sāgiya* 2, 4 et 5. En outre, il nous explique qu’en plus de l’héritage qu’il pourrait y réclamer, il a lui-même sous sa responsabilité des parcelles dans différentes *sāgiya* : celles qui font partie de son héritage, de celui de sa femme ou de celui de ses sœurs célibataires dont la gestion lui incombe. Pourtant,

Abdallah ne gère que les revenus et les dépenses²⁹⁴ d'une seule parcelle de 4,5 *ḥabil*²⁹⁵ qui est cultivée et exploitée avec d'autres surfaces de la même *sāgīa* par Beshir, un parent d'Abdallah²⁹⁶ (figure 3).

Au-delà de ces règles complexes d'héritage, Abdallah nous explique que si, dans la pratique, ses parents vivants et lui pourraient demander chacun leur part dans la *sāgīa* 2, la division n'a pas pour autant été calculée. Ceci suppose que les douze parties de la *sāgīa* 2, telles qu'elles apparaissent dans la figure 3, n'ont pas été subdivisées entre les héritiers vivants, même si le propriétaire officiel est décédé depuis de longues décennies. Ainsi, la plupart des gens qui pourraient réclamer la propriété d'une partie de la *sāgīa* 2 ne connaissent ni les dimensions, ni l'emplacement exact de la terre correspondant à leur héritage. Dans le cas de la *sāgīa* 2 que nous venons de présenter, nous pouvons par exemple remarquer la surface de 1,5 *ḥabil* – plus ou moins 50 m² – reconnue comme la propriété de Nās Sadig, en d'autres termes les gens ou la famille de Sadig : ce groupe de personnes parmi lesquelles devrait être divisée la parcelle de 50 m² est cependant composé de quatre générations, dont plusieurs dizaines d'arrière-petit-fils²⁹⁷.

Si la difficulté d'établir les successions et le fait que les propriétaires pratiquent rarement l'agriculture peut expliquer que le groupe reconnu d'héritiers ne divise pas l'héritage, Abdallah invoque quant à lui d'autres raisons : « si on clarifie la division des terres et on distribue l'héritage » dit-il, « chacun va se "débrouiller". Alors on le laisse comme ça [sans le diviser], pour que personne ne vende sa part » (entretien 68, 26/09/2011). Ce discours témoigne d'un phénomène noté par certains auteurs : il n'existe souvent au Soudan que très peu de relations entre ce qui se passe sur le terrain et la législation formelle, qu'il s'agisse du

²⁹⁴ La redistribution des revenus et des dépenses liées à l'exploitation des terres peut prendre plusieurs formes : certains agriculteurs louent la terre pour un prix annuel accordé à l'avance avec le propriétaire dans le cadre d'un contrat de métayage connu sous le nom de *muzara'a* (GORDON 1986, p. 162). D'autres distribuent les revenus et les dépenses par le *tilit* (tiers) qui suppose que les revenus issus de la récolte soient divisés en trois parties égales : une pour le travailleur, une pour le propriétaire de la terre et une destinée à être réinvestie dans l'exploitation qu'il s'agisse d'irrigation, d'achat de matériel ou de semences. Dans la *sāgīa* 1, l'agriculteur, qui est en même temps l'un des copropriétaires, explique : « j'allume la motopompe qui est à moi, et je cultive tout seul, alors j'ai deux tiers [celui de l'agriculteur et celui de l'eau], le tiers de la terre nous le partageons entre les héritiers, les héritiers partagent le tiers de la récolte que je cultive. En plus si je fais un accord avec un de mes voisins et je lui donne de l'eau toute l'année, à la fin de l'année il va me donner un tiers de la récolte » (entretien 40, 13/01/2010).

²⁹⁵ Il convient de rappeler que les terres agricoles sont mesurées seulement par leur côté parallèle à la rivière. Le terrain dont Abdallah est responsable de la gestion s'étend sur une surface approximative de 150m².

²⁹⁶ Beshir est l'arrière-petit-fils du demi-frère du grand-père paternel d'Abdallah.

²⁹⁷ Toutes les terres ne sont pas censées être subdivisées à ce point. Dans la même *sāgīa*, Zahra, qui est encore vivante, est propriétaire de deux *ḥabil*, soit plus ou moins 80 m² et cette parcelle devait être divisée en 2012 seulement entre ses trois fils.

droit musulman ou du droit civil (GORDON 1986). Or, Abdallah ne revendique ici ni le droit coutumier, ni le droit civil, ni le droit islamique, mais avance presque la négation de tout droit pour justifier l'indivision des terres²⁹⁸. Certaines personnes ne sont néanmoins pas d'accord avec ce refus de définir l'héritage et disent avoir perdu leur accès à la terre à cause de l'oubli des successions non enregistrées. Ces interlocuteurs expliquent la perte de leurs droits fonciers par leur propre désintérêt de l'agriculture qui leur aurait fait négliger l'importance des terres dont la propriété devient un enjeu majeur dans le besoin d'utiliser les surfaces agricoles pour la construction de nouvelles habitations mais aussi dans le cadre des processus de planification urbaine (FRANCK 2015)²⁹⁹.

Comme l'indiquent certains auteurs (BEN HOUNET et al. 2011), les questions de l'accès aux ressources foncières doivent être analysées non pas tant à travers la définition des caractéristiques essentielles du droit de propriété, mais plutôt selon les pratiques d'appropriation, d'usage et de droit d'usufruit des terres. A l'instar du cas que nous a rapporté Abdallah, les pratiques autour des ressources foncières ignorent souvent de manière délibérée les différents systèmes juridiques formels.

5.2.2. La « production » de l'espace d'habitation

D'une manière générale, l'application des règles d'héritage demeure pour le moins complexe au fil des générations, ce qui rend parfois difficile la définition de la part des terres correspondant à chaque héritier, d'autant plus que certains échanges comme la vente ou le regroupement des parcelles viennent compliquer la suite des successions. Or, le maintien de cette « confusion » sur la propriété foncière individuelle n'est pas seulement le résultat de la difficulté d'appliquer les règles. La volonté assumée de maintenir une propriété au nom de plusieurs individus permet surtout d'éviter leur éparpillement, ce qui peut être observé dans d'autres pays arabo-musulmans (DENOIX 1996 ; DELMET 1987). La définition des

²⁹⁸ Ce type de propriété est appelée *jamā'a* dans la littérature sur la question foncière dans le monde musulman. Sylvie Denoix a défini celle-ci de la manière suivante : « [il s'agit d'] une propriété indivisée entre membres d'une même famille ou d'une même tribu ; celles-ci sont de nature différente des biens communs puisque, dans ce cas, il y a propriété alors que les terres communes sont, en utilisant une catégorie du droit romain, *res nullius* sur lesquelles on ne peut avoir qu'un droit de jouissance » (DENOIX 1996, p. 9).

²⁹⁹ Si certains interlocuteurs ont une connaissance précise des héritages dans plusieurs *sāgīā*, d'autres ne gardent en mémoire que la liste des propriétaires qui partagent avec eux une portion de *sāgīā*. En outre, peu d'héritages sont enregistrés pour des personnes vivantes et certains individus disent avoir oublié ou perdu leur part d'héritage. Cette mémoire fragmentée entre les paroles, les écrits et les nouvelles revendications sur les terres complexifie non seulement la définition de la propriété de chacun des héritiers, mais aussi l'enquête de terrain à ce sujet.

propriétés individuelles, qui suppose de déterminer l'étendue et l'emplacement des parcelles de chacun, devient toutefois impérative lorsque les individus ont besoin de terrains pour la construction des maisons. Dès lors, il s'agit de « produire » un espace destiné à l'habitation qui ne peut exister tant que les terres sont pensées, mesurées ou divisées comme des terres agricoles.

5.2.2.1 Terres agricoles, terres résidentielles : la mesure du changement

En 1925, le noyau d'habitations situé au centre de l'île de Tuti a été enregistré comme espace d'habitation et toutes les terres environnantes non inondables ont été consignées en tant que terres *sāgīa* – terres irriguées. Dans le cadastre, la distinction portant sur l'usage agricole ou résidentiel des parcelles avait pour objectif de protéger les *sāgīa* en interdisant les initiatives des particuliers visant à leur donner un autre usage que l'agriculture (FRANCK 2015). Ainsi, toute modification dans l'usage des terres doit en principe être préalablement cautionnée par des procédures administratives complexes (GORDON 1986) qui impliquent des dépenses importantes de la part des propriétaires³⁰⁰. Lors de notre travail de terrain à Tuti, nous avons cependant constaté que les habitations s'étendaient largement sur les parcelles agricoles, sans qu'aucune démarche n'ait été entreprise par les propriétaires fonciers auprès de l'administration de la ville pour la modification de leur statut. Ceci constitue l'une des principales raisons de litige entre les propriétaires des surfaces habitées et l'Etat dans le cadre des projets de planification urbaine.

Des maisons (*beīt*³⁰¹) s'étendent tout autour du noyau d'habitation enregistré comme tel en 1925 : les secteurs de résidence situés au-delà de cet espace sont appelés par les gens de Tuti « les extensions [résidentielles] » (*'imtidād*) ou les habitations « modernes » (*ḥadith*) bien que certaines de ces maisons aient été construites depuis quatre ou cinq décennies. Ces dénominations ne peuvent être comprises qu'en opposition appellation se en au noyau du

³⁰⁰ Selon Alice Franck, le changement du statut d'une parcelle agricole en surface résidentielle ou destinée à l'investissement coûte au propriétaire 75% de la valeur de son terrain qu'il doit payer soit en argent liquide, soit avec 75% de la superficie de sa parcelle. A l'inverse, l'auteure explique que lorsque l'Etat doit compenser les propriétaires pour un changement du statut de leur parcelle, il n'est tenu de rembourser que 25% de la valeur du terrain (FRANCK 2015).

³⁰¹ Maison, foyer. Le mot *beīt* a diverses acceptions et peut désigner différents bâtis, par exemple le poulailler est appelé *beīt jidad* (la maison des poules) ou en milieu pastoral il désigne la tente (CASCIARRI 2013a). A Tuti, le mot *beīt* désigne la maison ou le lieu de résidence quand il est utilisé tout seul mais lorsqu'il est accompagné d'autres mots, il peut faire référence à des bâtis plus précis : *beīt al kabir* (la grande maison) désigne le lieu d'habitation des grands-parents ou des arrière-grands-parents d'une personne ; *nās al beīt* (les gens de la maison) désignent les personnes qui habitent une maison et peut être étendu aux parents.

village enregistré au début du siècle qui est lui reconnu comme « le vieux Tuti »³⁰². La limite entre celui-ci et les nouvelles zones résidentielles, construites sur les terres agricoles, peut facilement être tracée dans les photographies aériennes par le contraste entre la disposition hétérogène des maisons du centre et la répartition linéaire des habitations tout autour (figure 4).

Les divisions foncières établies en 1925 consistent en des lignes droites : l'île a d'abord été partagée en deux moitiés par un axe Nord-sud, à partir duquel sont distribuées des bandes de terre de différentes largeurs vers les bords du Nil pour permettre leur accès à l'eau (annexe 3). Toutes les parcelles ne donnaient cependant pas sur le fleuve, ce qui déterminait deux types de terre : celles disposant d'un accès direct au Nil, appelées *sāgīa*, et celles qui étaient enclavées, appelées *jinēna* (jardin) ou *hagiba* (sac, poche) dans les différents registres (annexe 3). Les canaux pour l'irrigation – avec la roue à godets ou avec les motopompes – étaient tracés en lignes droites, perpendiculairement au canal d'irrigation principal et au Nil, et se superposaient aux limites de chaque propriété. D'autres rigoles plus petites se multipliaient à partir de ces canaux à l'intérieur de chaque parcelle, et marquaient souvent la division des *sāgīa* entre les différents propriétaires, qu'il s'agisse de familles ou d'individus. C'est le long de ces conduits que se sont construites les maisons et les rues des « nouvelles zones résidentielles », ce qui explique leur morphologie rectiligne par rapport à l'ancienne zone d'habitation de Tuti.

Pour convertir des terres agricoles en surfaces d'habitation, il ne suffit pas de bâtir une maison dans une ancienne zone de culture. Une procédure particulière est en effet nécessaire : la terre doit être arpentée et cesse alors d'être « immense », c'est-à-dire sans mesure. Une fois qu'elle est mesurée en mètres et non plus en *ḥabil*, cette surface est assimilée différemment dans le langage et dans les pratiques ; elle est alors prête pour l'abornement et l'enregistrement au nom d'un individu. La procédure nécessaire pour réaliser cette transformation est pratiquée à Tuti hors des procédés bureaucratiques et du paiement des taxes requises par le gouvernement.

³⁰² Nos interlocuteurs évoquent dans les entretiens *the old Tuti* (entretien 52, 04/02/2010) ou encore *Tuti al gādīm*, c'est-à-dire l'ancien Tuti (entretiens 50, 02/02/2010).

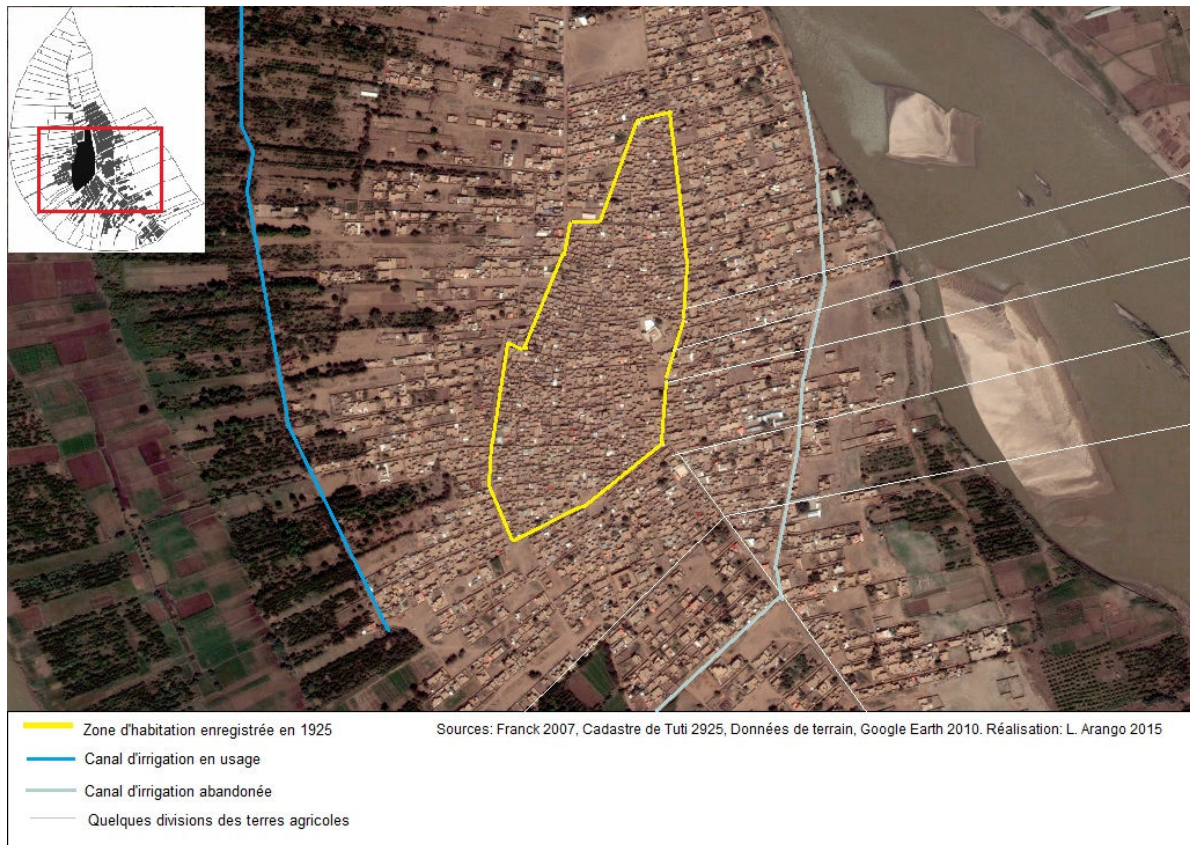


FIGURE 4 : VUE AERIENNE DE LA ZONE HABITEE DE TUTI.

5.2.2.2. La conversion des terres agricoles par la *tarbī‘a*

C'est en descendant dans les ruelles de l'île et en remontant un peu dans le temps qu'il est possible de comprendre le procédé par lesquels les terres agricoles (*arḍ zira‘ia*) sont transformées en surfaces habitables (*misaha sakanīa*) : une fois que chaque personne connaît l'extension et l'emplacement de son héritage dans une *sāgīa*, les parcelles agricoles, bandes de terre étroite de forme allongée, sont converties en un terrain carré apte à recevoir la construction d'une maison. Appelée *tarbī‘a* – « carré », « quadriller » (BALDI 2008) – cette opération engage des calculs complexes qui nécessitent les connaissances d'un expert. Manzur, habitant de Tuti et ancien professeur de géométrie dans un lycée de Khartoum, est souvent sollicité par les gens de l'île pour établir la *tarbī‘a*. Il explique à ce propos :

« (...) les terres furent divisées, il y a longtemps, avant même le système métrique, elles étaient mesurées en *ḥabil* ou encore en *shiber*. Il y avait différents *ḥabil*, les *ḥabil suba ī* (septième) qui mesuraient sept *adra‘* (bras) ou les *ḥabil tumani* (huitième) qui avaient huit bras, et on différenciait les *ḥabil atul* (de long) des *ḥabil arda* (de large)³⁰³ (...) Mais avec l'agrandissement des familles, les gens obtiennent des terres de plus en plus étroites [lors de la division des héritages], les gens ne peuvent ni les cultiver ni y vivre. [Habiter] ne devient possible que si tu fais quelque chose qui s'appelle la *tarbī‘a*. Tu te mets ensemble avec d'autres personnes [propriétaires de bandes de terre adjacentes] jusqu'à ce que [l'ensemble] des terres atteignent quatre ou cinq *ḥabil* et une largeur de quelques 20 mètres (...) comme

³⁰³ Les premiers sont distribués sur l'axe Est-Ouest de l'île et les deuxièmes sur l'axe Nord-Sud.

nous avons fait ici, nous avons compté toute la superficie [qui appartenait à plusieurs personnes], et nous avons enlevé du total la largeur de la rue qui doit être de quatre *ḥabil*, puis ce qui restait on a vu comment le diviser entre nous [en proportion à la bande allongée appartenant initialement à chacun]. C'est ça mon travail [de faire le calcul des nouvelles divisions]. Avec le système de la *tarbī'a* quel que soit ton héritage en longueur on le transforme en largeur » (entretien 53, 04/02/2010).

Selon certains auteurs, la « localité » est moins identifiée comme une question d'échelle ou d'espace mais davantage comme un aspect de la vie sociale qui serait produit par des « formes particulières d'activité intentionnelle et suscitant des types spécifiques d'effets matériels » (APPADURAI 2001, p. 263). A cet égard, la *tarbī'a* semble compter parmi les activités qui contribuent à la « production de la localité » en ce qu'elle contribue à créer une spatialité particulière qui, outre l'objectif matériel de reconfigurer la forme des terres, sert à la localisation des individus et au renouvellement des relations propres à la « localité ».

Or, la *tarbī'a* concrétise dans le même temps un ensemble de négociations qui dépassent la seule transformation des terres agricoles en terres d'habitation. Par ce procédé, les gens traduisent puis remplacent des unités de mesure soudanaises – les *ḥabil*, le *shiber*, l'*adra'* – qui étaient plus ou moins flexibles³⁰⁴, par des unités relevant de systèmes de mesure « universels »³⁰⁵. Ensuite, effectuer la *tarbī'a* impose la fixation sur papier de la division des héritages au nom d'un individu en présence de témoins. Deux transformations importantes se déroulent par le biais de cette opération : en premier lieu, on identifie la part qui correspond à chaque individu dans une parcelle qui était auparavant la propriété d'un groupe de personnes, ce qui rend possible une appropriation de l'espace qui était jusqu'ici « latente » ou potentielle et permet une identification que l'on refuse d'effectuer jusqu'à ce que le besoin d'y habiter s'impose. Or, la définition de l'étendue des parcelles au nom d'un individu et l'enregistrement de celle-ci dans un support écrit font que la propriété de chacun, qui était auparavant évoquée ou présumée sans grande précision, devient potentiellement connue de quiconque aurait accès aux registres fonciers locaux. Dans un second temps, la conversion des terres agricoles en surfaces d'habitation ouvre la possibilité de vendre les parcelles, ce qui était difficile tant

³⁰⁴ Toutes ces mesures font référence aux terres agricoles. Elles sont toutes plus ou moins variables dès lors qu'elles font référence à des longueurs qui peuvent être mesurés avec le corps : un *ḥabil*, nous dit-on, fait en général quatre pas, mais aussi sept ou huit bras selon le type de *ḥabil* ; un *shiber* est la distance comprise entre la pointe du pouce et la pointe du doigt auriculaire avec la main ouverte et un *adra'* (bras) est la distance entre la pointe des doigts de la main et l'épaule. Ainsi mesurée, la dimension d'un terrain semblait dépendre du gabarit de celui qui mesure ou de la manière dont la mesure est faite – un pas plus long, une ouverture plus ou moins prononcée de la main. Néanmoins, les divisions des terrains agricoles ont été fixées en 1925 et nous n'avons pas eu l'occasion de voir ces mesures rentrer dans les négociations. Elles nous étaient données en général à titre indicatif.

³⁰⁵ Parfois ils se réfèrent au système métrique anglo-saxon (pouce, yard, pied) et dans d'autre cas au système métrique décimal (mètre).

qu'elles appartenaient à un groupe d'individus. Toutes ces confrontations minimales – du *ḥabil* contre le mètre, des registres écrits contre la parole, de la fragmentation des *sāgīa* en parcelles d'habitation contre leur exploitation commune, des droits de propriété individuelle plus ou moins imprécis contre ceux clairement définis et connus de tous – produisent la transformation des terres agricoles en espaces d'habitation³⁰⁶.

A la différence de l'ancien village où les maisons étaient bâties ou élargies au fur et à mesure de l'agrandissement de la famille – les mariages et les naissances de nouveaux enfants entraînaient la construction d'une nouvelle pièce ou d'une nouvelle maison –, la *tarbī'a* suppose une conception préalable de l'espace habité, en d'autres termes une planification. Les maisons édifiées sur les terres agricoles sont le résultat d'une division de l'espace projetée dans le détail souvent même plusieurs années avant leur construction. Dans ces nouvelles extensions d'espace habité, ce ne sont plus seulement les besoins contingents liés à l'agrandissement de la famille qui orientent la construction de nouvelles maisons, mais un quadrillage produit à partir de calculs précis et projeté dans le futur.

Cette planification locale a des conséquences importantes, qu'il s'agisse de la différenciation des espaces habités – entre l'« ancien Tuti » et les « nouvelles extensions » –, de la diminution des terres agricoles ou de l'émergence de litiges avec le gouvernement en ce qui concerne le statut des terres. Or, la différenciation entre l'« ancien village » et les « nouvelles résidences » constitue, en outre, une manière particulière de codifier et rendre intelligible le changement : cette distinction inscrite dans l'espace sert à exprimer les différentes transformations plus ou moins progressives que nous venons d'évoquer.

5.2.3. *Le branchement de la maison au réseau*

Après la réalisation de la *tarbī'a*, l'une des premières actions nécessaires à la construction d'une nouvelle maison consiste à raccorder la parcelle au service municipal d'adduction d'eau par l'extension des tuyaux d'acheminement. Le mot *masūra*³⁰⁷, qui est la traduction de « tuyau », souple ou rigide, est aussi utilisé au Soudan pour désigner le robinet. Comme dans d'autres quartiers de Khartoum que nous avons pu visiter, le branchement de la

³⁰⁶ La confrontation des systèmes de mesure et la bureaucratisation des échanges fonciers ont été évoquées par certains auteurs pour illustrer des relations de pouvoir et des transformations propres à des situations coloniales (APPADURAI 2001 ; MITCHELL 2002 ; MOSSE 2006c). Nous nous sommes inspirés de ces travaux pour analyser les transformations produites par la réalisation de la *tarbī'a* dans le cas de Tuti qui n'est pas le produit d'institutions ou d'agents coloniaux mais une production tout à fait locale.

³⁰⁷ Il dérive du verbe « passer », « courir ».

parcelle au système d'eau est généralement préalable au bâti parce que les gens en ont besoin pour la construction de la maison, qu'il s'agisse de la préparation du ciment, du nettoyage des outils ou de l'avitaillement des travailleurs (photo 15). Ces tuyaux et robinets sont parmi les « objets hydriques » qui servent à observer et analyser la dimension relationnelle de l'eau dans le village de Tuti.



PHOTO 15 : MAISON EN CONSTRUCTION A TUTI. Décembre 2012. L. Arango.

Or, la connexion au service urbain concrétise deux transformations. En premier lieu, le perçage du conduit municipal et l'extension du tuyau jusqu'à la parcelle permet à celle-ci d'être branchée à un réseau plus vaste, et les nouveaux usagers de l'eau du robinet entrent dans une relation d'interdépendance avec les habitants des maisons raccordées au même réseau³⁰⁸. Ensuite, ce branchement s'accompagne de la fixation des limites des espaces

³⁰⁸ Nous avons vu que ces transformations avaient eus lieu à une plus grande échelle avec l'introduction du réseau d'adduction d'eau qui a remplacé l'usage des puits et le transport d'eau depuis le Nil (§ 2.2).

d'habitation, entérinée par la localisation des lots dans différentes cartes et croquis³⁰⁹. Selon le système hydrique urbain les unités de partage de l'eau sont en effet les maisons, différenciées entre elles par un numéro de bloc et d'habitation. Avec la mise en place du réseau urbain, le rôle de la maison est donc renforcé en tant qu'entité significative dans le partage et la distribution de l'eau.

Propriétaire d'une quincaillerie à Tuti, Abbas (37 ans) a hérité avec son frère aîné et ses deux frères cadets d'une parcelle d'environ 800 m², située sur la *sāgīa* 75 – enregistrée sous le nom de *Sāgīa* Abu Zed – et assez éloignée de la maison de ses parents. Cette parcelle leur a été léguée par leur mère, laquelle en avait fixé l'extension et les limites par une *tarbī'a* réalisée lorsqu'elle l'avait elle-même obtenue en 1992. A partir de 2002, Abbas a commencé à construire une maison à l'entrée de la parcelle, proche de la rue principale, et a fait étendre le réseau d'adduction d'eau jusque-là. Il s'est ensuite marié avec Malaka³¹⁰ en 2006 et ils avaient deux enfants lors de notre travail de terrain : Ahmed (5 ans) et 'Amal (1 an). Sur la même cour (*hōsh*³¹¹), son frère cadet Tijani (32 ans, commerçant) a fait construire en 2008 une maison alignée le long de la rue avec celle d'Abbas. Partageant une cour commune les deux maisons demeure séparées par un mur avec une porte : Tijani y vit depuis 2009 avec sa femme Bamia, née à Khartoum Nord et encore étudiante. Après la maison de Tijani et toujours sur la même cour, on retrouve celle de son frère aîné Youssif qui reste cependant inachevée et inhabitée parce que ce dernier est parti depuis quelques années travailler à Bahreïn où il a amené sa femme et ses enfants. En outre, le dernier frère d'Abbas habitait avec lui, sa parcelle étant située à la fin de la cour commune mais ne contenant pas de bâti. Tijani et Youssif ont étendu le réseau d'adduction d'eau à l'intérieur de la cour à partir de la connexion d'eau (*tawṣīla*) d'Abbas, plus proche du tuyau principal, et ils partagent une motopompe pour augmenter la pression de l'eau dans le réseau des trois maisons. Ces dernières étaient de plus enregistrées sur le même numéro de bloc et de maison. Ainsi, les

³⁰⁹ Les cartes où sont délimités les espaces d'habitation sont celles du cadastre urbain et celles de la KSWC qui représentent l'extension du réseau. Les principaux croquis où sont définies les limites des maisons sont ceux réalisés lors de la *tarbī'a* (annexe 6).

³¹⁰ Malaka est une jeune femme née dans le quartier de Lamab à Khartoum et dont la mère était originaire de Tuti. Elle a fait des études de chimie à l'Université de Khartoum mais elle ne travaillait pas au moment de notre travail de terrain. C'est lors des visites de Malaka à sa famille maternelle à Tuti qu'Abbas l'avait remarquée et avait prié sa mère de demander Malaka en mariage à son père à Lamab.

³¹¹ « Cour ». Les gens parlent de la cour d'une maison ou d'une cour d'animaux (*hōsh-al-bagāra* veut par exemple dire « l'enclos des vaches »), et le mot associé au nom d'un homme indique l'espace d'habitation de sa famille étendue regroupant plusieurs générations. Nous y reviendrons plus loin (§ 5.2.4 et § 5.4.2).

trois frères reçoivent une facture unique au nom d'Abbas qui assure le paiement mensuel³¹², chaque maison ayant son propre réservoir pour stocker l'eau.

Si les unités de partage de l'eau sont différenciées entre elles par un numéro de bloc et d'habitation dans le système d'approvisionnement urbain, l'exemple des maisons d'Abbas et de ses frères laisse entendre que ces unités ne correspondent pas forcément à une maison individuelle ou à une famille nucléaire. L'observation des formes d'accès à l'eau permet donc d'analyser la superposition des définitions des unités de partage de l'eau mises en place par le gouvernement avec les pratiques concrètes des gens.

5.2.4. *L'élargissement et la division de l'espace d'habitation*

Il est possible d'observer, dans le temps, une transformation fréquente des *hōsh* : contenant à l'origine la seule maison d'une famille nucléaire, elle regroupe peu à peu de nouvelles habitations qui se construisent avec l'agrandissement de la famille. Néanmoins, la multiplication de pièces, de bâtiments et d'individus peut modifier la sociabilité à l'intérieur de l'espace domestique et le partage des ressources, dont l'eau, ainsi qu'à plus long terme le statut des groupes qui y vivent. L'exemple d'Afaf et de sa famille illustre de façon pertinente ce phénomène d'extension des maisons : Afaf Abdelwahab (56 ans) s'est mariée à 21 ans avec As Sadig Omer Ibrahim. Ensemble, ils ont eu quatre fils : Mohammed (34 ans), Khalid (32 ans), Omer (31 ans) et Osam (28 ans). Afaf a déménagé là où elle habite actuellement tout de suite après le mariage : la maison, de plain-pied a été construite sur une parcelle de 700 m² sur la *sāgīa* 72 (Sāgīa Hajj Omer), un terrain qu'As Sadig a hérité de son père. Mohammed, le fils aîné d'Afaf, s'est marié en 2010 avec une cousine³¹³ et a fait construire un étage dans la maison de ses parents pour y habiter avec sa femme. Le cadet Khalid habite en Arabie Saoudite et s'est marié en 2012 avec une femme de *hillat* Koko³¹⁴ : même s'il est reparti vivre avec sa femme à l'étranger, il a fait construire une maison dans la cour de ses parents. Quant à Omer, il n'était ni marié ni fiancé en 2012 mais après avoir trouvé un travail stable et bien rémunéré dans une compagnie de télécommunications, il a également commencé à faire

³¹² Outre la responsabilité de payer et d'assurer l'approvisionnement en eau du groupe domestique, les pères et grand-pères sont reconnus comme étant en charge de subvenir à l'économie de ce groupe. Dans les récits des trajectoires domestiques, les gens se réfèrent principalement aux hommes en tant que fondateurs de l'espace d'habitation, ce qui contraste fortement avec le fonctionnement des groupes domestiques à Caño de Loro (§ 4.2.3).

³¹³ Il s'agit de la fille d'une cousine matrilinéaire de sa mère.

³¹⁴ Secteur résidentiel ancien situé à Khartoum Nord.

construire une maison dans la cour familiale pour sa future épouse et lui. Enfin, Osam vit encore avec Afaf et As Sadig mais dispose déjà d'un espace réservé dans la même cour pour y construire un jour sa propre maison. Toutes ces personnes partagent une même arrivée d'eau à partir de laquelle la ressource est distribuée par des tuyaux dans les pièces et dans les différents bâtiments : ils reçoivent une seule facture pour 26 SDG qui est émise au nom d'As Sadig Omer³¹⁵.

En règle générale, les habitations des familles nucléaires ou des familles étendues comme celle d'Afaf – où cohabitent des frères et parfois des sœurs avec leurs parents, leurs conjoints et leurs enfants – sont désignées sous le nom de *beīt* (maison) et les interlocuteurs parleront de la maison d'untel ou d'unetelle selon le contexte de la conversation³¹⁶. Le groupe domestique, qui relève dans le cas d'Afaf du domaine de la parenté et de l'affinité, sera appelé par d'autres individus par les termes *Nās Afaf* ou *Nās As Sadig* – les gens d'Afaf ou les gens de Sadig – et ils se reconnaîtront entre eux comme une *usra*³¹⁷. Pour autant, les groupes domestiques peuvent avoir des configurations très diverses selon leurs histoires particulières et ne correspondent pas nécessairement à des familles nucléaires ou à des familles élargies sous le pouvoir d'un chef de famille. Quelle que soit leur configuration, on parlera de *beīt* ou de *nās untel* pour s'y référer.

Lorsqu'un espace domestique regroupe plus de trois générations, c'est-à-dire plusieurs frères ou sœurs qui sont eux-mêmes déjà grands-parents, les gens se réfèrent à cet espace comme la cour (*ḥōsh*) d'untel, ce dernier étant le père des frères et sœurs qui a construit ou fait bâtir l'espace d'habitation³¹⁸. A cet égard, les *ḥōsh* sont souvent associés à des lieux de réunion (*diwān*) et de prière (*dār*) qui portent le nom de cette même personne³¹⁹. Si le *ḥōsh* fait référence à l'espace d'habitation d'une famille qui s'étend sur quatre ou cinq générations,

³¹⁵ A Tuti, deux tarifs pour l'eau s'appliquent : les ménages ayant un accès à l'eau par les tuyaux de ¾ de pouce payent 25 SDG par mois et 380 SDG pour la connexion au réseau tandis que ceux qui ont des tuyaux de ½ pouce payent 15 SDG et 250 SDG. A toutes les factures, on ajoute 1 SDG de taxe. Au sujet de la tarification de l'eau, nous renvoyons au tableau 2 et à la figure 17.

³¹⁶ On se référera au lieu d'habitation de la famille d'Afaf comme *Beīt Afaf* (la maison d'Afaf), *Beīt As Sadig* ou encore *Beīt Osam* si c'est le plus jeune des fils qui est l'objet de la conversation.

³¹⁷ « Famille ». Le terme a été assimilé, lors de la mise en place de l'administration indigène coloniale, aux « familles individuelles » (DELMET 1989, p. 67). Il est utilisé par les gens de Tuti pour se référer à une parentèle plus large n'habitant pas forcément au sein de la même enceinte. Le terme reste toutefois compris en référence à la famille proche spatialement.

³¹⁸ Le *ḥōsh* peut être considéré comme équivalent au terme *beīt al kabir* (la grande maison) que les individus utilisent de manière générale pour parler de la maison des grands-parents, des arrière-grands-parents, ou tout simplement des personnes les plus âgées de la famille.

³¹⁹ Dans le *Ḥosh al Imam*, il y a par exemple le *Diwān al Imam* ; de même, on retrouve le *Dār al Ḥibir* dans le *Ḥosh al Ḥibir*. Nous renvoyons au tableau 4 pour plus d'exemples à ce propos.

les gens de Tuti continuent à se référer à d'anciens *hōsh* désormais vides, occupés par des locataires ou par des familles nucléaires de la parentèle. Lors de notre travail de terrain, seuls deux *hōsh* étaient encore habités par un groupe de parents de plus de quatre générations, l'un d'entre eux étant par ailleurs en train d'être divisé. Or, qu'ils soient vides ou non, les *hōsh* de ces grandes familles constituent des lieux de repère spatial ou des points d'ancrage historique : on parlera du *hōsh* d'untel pour indiquer une adresse ou un parcours, ou encore pour situer des événements lors de la narration d'une histoire. Ils constituent en effet des lieux de référence dans l'espace de la parenté pour la plupart de nos interlocuteurs à Tuti.

Dans le long terme, les *hōsh* peuvent se scinder et produire la création d'un nouvel espace domestique, ce qui est visible dans le partage de l'arrivée principale d'eau et sur les factures. En 2012, nous avons pu constater que l'un des petits-enfants de Hibir, déjà père, avait fait construire un bâtiment de quatre étages pour le partager avec ses frères et sœurs. Bien que l'édifice soit placé à l'intérieur du Hosh al Hibir, cet homme a demandé l'installation d'une arrivée d'eau indépendante de celle du *hōsh* car, selon lui, les édifices avaient besoin de connexions plus puissantes. Cependant, il était en même temps en train de construire une clôture pour séparer le bâtiment de la cour commune. Ainsi, les scissions des familles élargies, qui peuvent être comprises aussi dans le partage ou la division des entrées principales d'eau, doivent être replacées dans leur contexte : elles dépendent des conditions économiques, de l'étendue de la descendance, de la disponibilité des terres pour la construction de nouvelles maisons, mais aussi des mariages et des décès.

Outre cette considération, la description des grands *hōsh* peut rappeler l'organisation des sociétés rurales du Soudan central telle qu'elle a été identifiée par Christian Delmet. S'agissant des groupes de parenté, cet auteur affirme que :

« (...) c'est au sein de groupements de parenté localisés que s'exercent les solidarités et que s'expriment les conflits. Lorsqu'on relève le plan d'un village et qu'on collecte les généalogies, on se rend vite compte que la proximité résidentielle découle d'une proximité parentale : les enclos sont occupés par des frères, les quartiers par des cousins et le village lui-même par les différents lignages ou sous-lignages » (DELMET 1989, p. 69).

A Tuti, ces relations de parenté qui se superposent à des relations de voisinage jouent un rôle important dans le partage de l'eau au quotidien³²⁰. Néanmoins, dans un contexte urbain comme celui de l'île, les configurations des groupes domestiques sont non seulement

³²⁰ Nous aborderons plus loin cette imbrication des relations sociales avec le partage de l'eau (§ 5.4.2.).

variées et susceptibles de se transformer dans le temps, mais la parenté n'est pas l'unique forme de relation revendiquée entre voisins.

Dans les trente groupes domestiques que nous avons étudiés à Tuti, nous avons ainsi recensé des ensembles très petits, à l'instar d'une veuve habitant avec une femme de ménage, d'une mère vivant avec son enfant ou encore d'une femme âgée résidant avec sa nièce. Nous avons aussi observé plusieurs cas de frères et sœurs autour de la soixantaine qui n'avaient jamais été mariés et restaient habiter dans la maison parentale, ce qui laisse entendre que l'on ne peut pas quitter cet espace tant que l'on n'est pas marié. En outre, l'échantillon comprenait des familles nucléaires, par exemple des jeunes couples avec deux ou trois enfants – comme c'était le cas d' Afaf à son mariage –, des frères avec leurs femmes et enfants – à l'instar d' Abbas et peu à peu d' Afaf – ou encore des cousins avec leurs familles résidant dans la même cour lorsque survient la quatrième génération. Dans ce dernier cas, il s'agit de groupes comptant une quinzaine voire une vingtaine de personnes qui partagent une même arrivée d'eau. Ces différents ensembles domestiques se reconnaissent principalement dans des relations de parenté et d'affinité, mais pas exclusivement. Or, bien que la composition, l'extension et les attaches qui lient les individus de ces groupes demeurent variables, ils sont tous représentés dans le système d'adduction d'eau municipal par celui qui a demandé le branchement de la parcelle au réseau et qui reçoit donc la facture à son nom.

Ce constat indique la manière dont la logique de fonctionnement de la KSWC – qui définit des unités homogènes se répétant en série – se superpose à la composition effective de ces groupes et leurs manières de partager l'eau au quotidien. Observer cette interaction nous apparaît comme un moyen particulièrement intéressant pour comprendre comment les individus se réapproprient et réinterprètent des logiques de distribution des ressources et d'accès aux services dont le choix les dépasse.

5.3. Usages domestiques et techniques d'accès à l'eau

5.3.1. Les points d'eau domestiques

Si les habitations de Tuti paraissent différentes les unes des autres, quelques éléments analogues peuvent être dégagés sur le plan structurel. A ce titre, la plupart des logements n'ont qu'un seul niveau même s'il existe quelques rares bâtiments comptant plusieurs étages. Les édifices sont en règle générale entourés d'un mur d'environ deux mètres de hauteur délimitant une cour à l'intérieur de laquelle se disposent les pièces qui peuvent soit s'y

agencer en tant que constructions indépendantes les unes des autres selon leurs fonctions – salon et chambres pour dormir et recevoir, cuisine, toilettes et douches, mais aussi *dār* et *diwān* dans certains cas –, soit être regroupées au sein d'une seule et même bâtisse.

Bien que l'île de Tuti ne peut être considérée comme un des quartiers populaires de Khartoum où l'auto-construction reste l'un des moyens les plus répandus d'accès au logement, elle ne fait pas non plus partie des secteurs où des tiers assurent la conception et la construction des logements pour les habitants³²¹. Comme le montrent les cas d'Abbas ou des enfants d' Afaf, les gens font généralement bâtir eux-mêmes leur demeure, souvent avant le mariage, et suivent de près le dessin et l'évolution de la construction, parfois en y contribuant de leurs propres mains. Cette participation active des propriétaires à l'édification des maisons fait écho aux nombreuses manipulations quotidiennes autour de l'eau qui ont lieu dans l'espace domestique. A Tuti, et plus largement à Khartoum, les gens s'impliquent en effet activement dans des pratiques diverses en vue d'améliorer l'accès à l'eau et d'en assurer la consommation : ils bricolent les robinets, font étendre les tuyaux, commandent l'installation de réservoirs, allument et éteignent les motopompes à longueur de journée. Ces différents procédés illustrent les propos de Michel de Certeau qui décrit comment les individus placés dans la position d'usagers s'engagent aussi dans des processus de production active à travers leurs formes de consommation (DE CERTEAU 1990, p. xxxvii). L'exemple de la maison de Sakina, que nous connaissons bien pour y avoir habité lors de notre travail de terrain, illustre parfaitement l'importance de l'eau dans cette « création par le bricolage » de l'espace domestique.

Sakina (58 ans) est veuve et n'a jamais eu d'enfants : elle est pâtissière et habite avec Indira, sa femme de ménage³²², dans une grande demeure bâtie sur un terrain hérité par son mari qui est décédé en 2009. Sa propriété consiste en une cour divisée en deux par un muret doté d'une porte qui met en communication les deux parties, chaque section de la cour ayant

³²¹ Cela a pu être le cas pendant l'époque coloniale, lorsque les autorités ont effectué des déplacements planifiés de population comme dans le cas du quartier de Deim (ARANGO, 2009). On retrouve aussi cette logique dans la période postcoloniale pendant laquelle le gouvernement a fait construire des logements pour des fonctionnaires de l'éducation nationale – quartier de Ḥay Al-Hajar près du Souq Ash-Sha'bi – ou du corps de police dans le quartier de Ḥay Al-Hajar sur la rue Al-Hurriyya (AHMAD et al. 2002). Plus récemment, c'est au sein de projets d'aménagement urbain que des firmes privées mettent en vente des logements déjà prêts.

³²² Comme nous l'avons déjà noté dans la partie précédente, une bonne partie de la population de l'île fait partie des classes moyennes de Khartoum. Il est donc courant de voir des femmes de ménage habiter dans les maisons.

en outre une porte qui donne sur la rue. L'une de ces parties contient une *rakūba*³²³ et l'édifice d'habitation³²⁴, alors que dans l'autre se trouvent un petit jardin et le *diwān* où son mari recevait ses amis et autres visiteurs³²⁵. Les points d'eau sont répartis de chaque côté de la cour mais l'arrivée principale est placée à côté de la porte qui donne sur le *diwān*. Une toilette et une douche ont été installées dans chacun des deux côtés du muret divisant la cour, accompagnées d'un lavabo et des *waḍāia*³²⁶. Dans l'édifice d'habitation, d'autres toilettes et une douche sont positionnées dans la chambre de Sakina et on trouve un robinet dans la cuisine³²⁷. En outre, de petits conduits branchés au tuyau principal mènent l'eau jusqu'aux refroidisseurs d'air qui sont placés dans le salon et la chambre. Dans le salon, un dispensateur d'eau électrique permet de mettre à disposition de l'eau pour les hôtes (figure 5). Il importe également de préciser que Sakina paie la facture d'eau adressée au nom de son défunt mari.

Aux robinets s'ajoutent différents points de stockage : un réservoir (*siḥirīj*) a été placé sur le toit à partir duquel l'eau est redistribuée dans les différents robinets de la maison, deux *zīr* (jar en terre cuite) permettent de maintenir l'eau fraîche et enfin deux *bermīl*³²⁸ placés sous la *rakūba* sont remplis d'eau en permanence dans le cas où l'eau du réservoir s'épuiserait. Par ailleurs, le stockage de grandes quantités d'eau dans des récipients divers entassés autour du robinet des toilettes ou du *waḍāia* est courant dans les maisons de Tuti. Ces différents « objets hydriques » servent à assurer la disponibilité d'eau en continu, même si les coupures générales de plusieurs jours sont de plus en plus rares. Ce phénomène de stockage témoigne d'une façon d'intégrer à la fois la nature instable de l'eau – saisonnalité – et les incertitudes propres à un système sociotechnique dont la gestion dépasse les usagers.

³²³ Abri construit à l'intérieur des cours pour la réalisation d'activités diverses – cuisiner de grands repas, se reposer, etc. – et plus généralement, toute forme d'abri extérieur.

³²⁴ La maison a deux étages. Au rez-de-chaussée se trouvent un espace commun, la chambre de Sakina et deux autres chambres pour recevoir les hôtes ainsi que la cuisine et un débarras. Sur le plancher du toit, il y a une chambre indépendante qui sert à garder des vieux meubles.

³²⁵ La division de la cour en deux parties peut être comprise comme une division de la maison entre espaces féminin et masculin comme cela a été décrit dans d'autres quartiers de Khartoum (BARCLAY 1980), bien que certains auteurs aient montré comment les femmes créent des espaces de manœuvre qui vont au-delà des spatialités basées sur des modes « traditionnels » de différenciation de genres (AHMED NAGEEB 2004).

³²⁶ Lieu pour réaliser les ablutions. Il est généralement placé dans la cour et comporte des lieux pour s'asseoir, un bassin et un ou plusieurs robinets. Quotidiennement, ce lieu est aussi utilisé pour les besoins domestiques tels que le lavage des vêtements et l'arrosage des plantes.

³²⁷ L'intégration des espaces humides comme les toilettes, les douches et les robinets de cuisine à l'espace de vie composé des chambres et des salons est assez caractéristique des maisons construites depuis les années 1960 dans les « nouvelles extensions » d'habitation. Dans les demeures de l'« ancien village », les toilettes, les douches et la cuisine sont souvent placées dans des pièces séparées, éparpillées dans la cour et indépendantes des lieux de séjour.

³²⁸ Récipient en plastique contenant entre 120 et 240 litres. Dans d'autres lieux de Khartoum, il peut aussi être en métal – anciens bidons d'essence – et constitue l'unité de mesure des vendeurs d'eau à Khartoum.

L'eau constitue souvent un objet d'attention pour Sakina et Indira et elle se trouve au centre de certaines activités domestiques. A titre d'exemple, lorsque la chaleur monte ou que l'on doit rafraîchir la maison parce que des hôtes arrivent, Sakina contrôle plusieurs fois par jour l'ouverture et la fermeture de l'arrivée d'eau des refroidisseurs d'air dont les robinets se trouvent près de l'arrivée principale d'eau. Le neveu de Sakina, fils de l'une des petites sœurs de celle-ci, vient souvent lui rendre visite et elle en profite pour lui faire remplir, grâce au robinet de la cuisine, la bouteille de la fontaine d'eau qui se trouve dans le salon. Deux fois par semaine, Indira fait la lessive : pour ce faire, elle dépose différents récipients des deux côtés de la cour et les remplit d'eau à partir des robinets de la *wadāia* où elle passe une bonne partie de la journée à faire tremper, frotter et rincer les vêtements. Un jour sur deux, elle branche un tuyau souple au *wadāia* pour arroser les plantes. Ainsi, aux circulations définies de l'eau qui passent par les tuyaux rigides, viennent s'ajouter des circulations momentanées et plus mobiles comme le transport dans des jerricans, ou encore la mise à disposition de l'eau à boire dans des *zīr* ou dans les fontaines.

L'observation de l'accès à l'eau et de sa circulation permet de montrer plusieurs aspects des logiques de fonctionnement d'une maison et des relations sociales qui s'y tissent. En premier lieu, le besoin d'eau participe indéniablement à la fabrication de l'espace domestique dès lors qu'il implique le perçage des murs, l'extension des tuyaux ou l'installation de certains dispositifs – lavabos, robinets, éviers – dans différents lieux de l'espace d'habitation. Ensuite, les divers usages de l'eau contribuent à la différenciation des espaces au sein de l'univers domestique : on ne consomme presque pas d'eau du côté du *diwān* et la plupart des activités qui impliquent l'usage de cette ressource – boire, laver les vêtements, faire la vaisselle, se doucher, cuisiner – se déroulent du côté de la cour où se trouvent les habitations. Enfin, les usages de l'eau mettent en relation les individus – à l'instar de Sakina qui sollicite son neveu pour qu'il remplisse les distributeurs d'eau et les *zīr* – et réciproquement : l'établissement des relations déclenche la circulation de l'eau – lorsque des hôtes sont présents, il faut faire circuler l'eau pour rafraîchir la maison et remplir les distributeurs pour qu'ils puissent boire.

L'eau du robinet est ainsi localisée et ancrée socialement mais aussi spatialement à l'intérieur de l'univers domestique où elle est consommée. Sa circulation revêt donc un rôle actif à la fois dans la construction physique de l'espace domestique, dans la différenciation de ce dernier selon les usages de l'eau et comme intermédiaire des relations sociales qui se tissent au sein de cet espace.

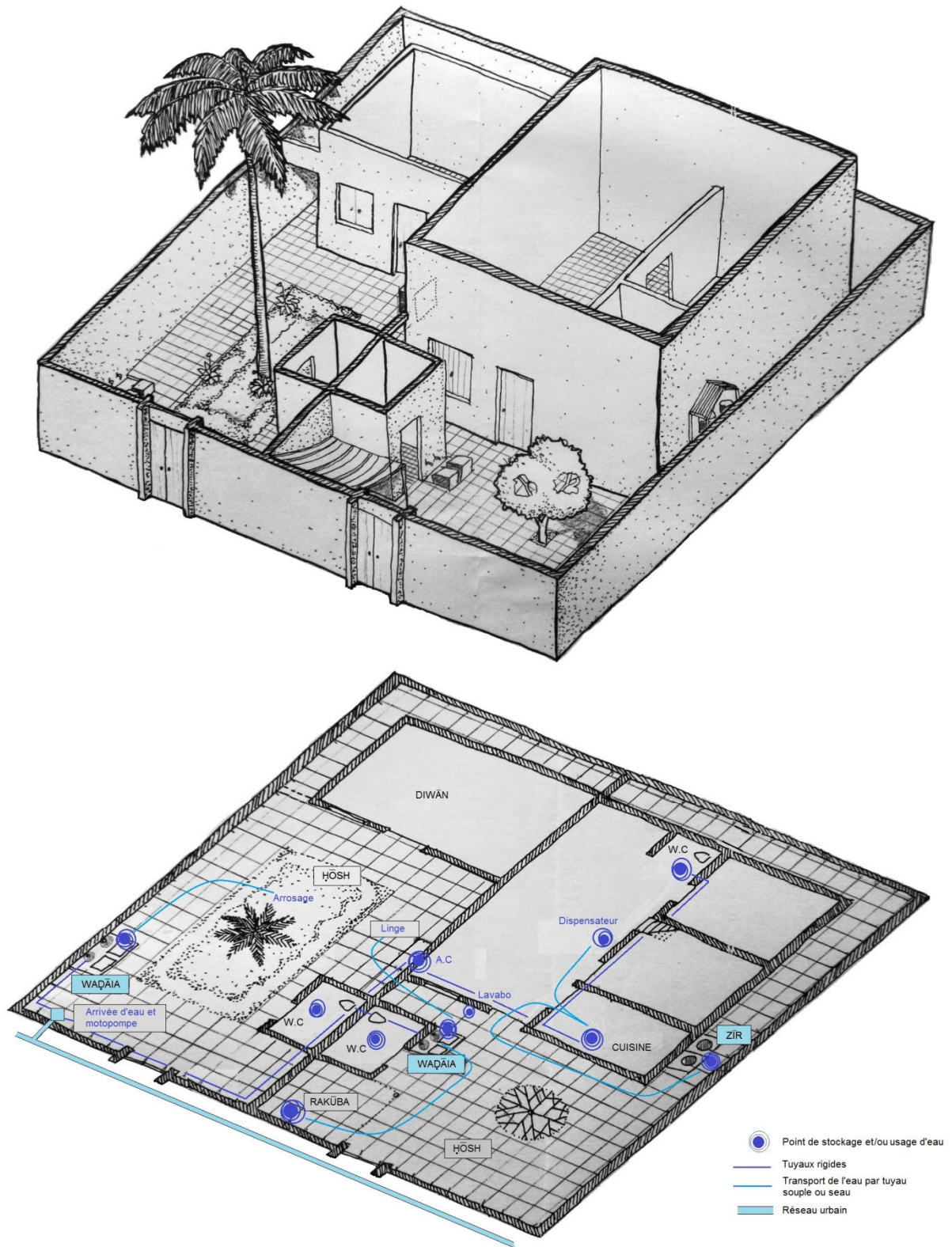


FIGURE 5 : POINTS HYDRIQUES ET CIRCULATION DE L'EAU DANS L'ESPACE DOMESTIQUE A TUTI.
Réalisation Mauricio Arango et Luisa Arango, 2015.

5.3.2. La continuité de l'eau : coupures d'eau et motopompes

Le fait que la circulation de l'eau à l'intérieur de l'espace d'habitation soit nécessaire au fonctionnement de la maison ne fait pas de Tuti ou de Khartoum des cas exceptionnels : certains auteurs ont noté dans d'autres contextes fort divers que ce phénomène vient exemplifier le renforcement de la relation entre l'eau de consommation et l'univers domestique qui a lieu avec la mise en place du réseau urbain (JANSSENS et THILL 2013 ; KAIKA 2004 ; STRANG 2004). Pourtant, bien que les maisons de Tuti soient branchées au réseau, il ne suffit pas d'ouvrir les robinets pour que l'eau fuse immédiatement : le rythme d'arrivée d'eau au robinet reste en effet très variable et n'est ni continu, ni réparti de manière homogène dans les maisons de l'île.

A l'instar d'autres quartiers résidentiels de Khartoum, les terrains d'habitation sont très plats à Tuti. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place un système conséquent de pompes, de relais ou de châteaux d'eau afin d'assurer une pression hydrique suffisante pour que l'eau arrive jusqu'aux maisons les plus éloignées des stations de pompage et de traitement. Toutefois, le château d'eau et le système de pompage de Tuti ne sont pas assez puissants pour garantir la desserte en eau de toutes les habitations. Par conséquent, des questions topographiques et techniques se conjuguent pour produire une certaine différenciation entre les ménages dans l'accès à l'eau : ceux qui se trouvent être les plus proches des tuyaux principaux reçoivent l'eau les premiers, alors que la pression décroît au fur et à mesure que les maisons sont éloignées de ces tuyaux principaux ou lorsqu'elles sont construites en hauteur – qu'il s'agisse d'édifices de plusieurs étages ou de bâtiments situés dans les reliefs peu prononcés de l'île.

A ces problématiques s'ajoutent des variables saisonnières. Pendant les mois les plus chauds de l'année, et notamment en mai, le réseau électrique peut tomber en panne, empêchant le fonctionnement de la station de pompage et de traitement, bien que ces coupures soient moins courantes depuis la construction du barrage de Méroé en 2009. En outre, le débit de l'eau dans le réseau est dépendant à Tuti des crues du Nil : lors du pic des crues au mois d'août, il arrive fréquemment que les tuyaux soient bouchés par la boue que le fleuve charrie et que les motopompes domestiques ainsi obstruées tombent en panne. S'il y a rarement de

coupures générales d'eau³²⁹, le débit au robinet est faible et disparaît souvent pendant des heures à longueur de journée.

Localisée sur l'île depuis le captage jusqu'à son usage, l'eau du réseau met pour autant les habitants de Tuti en relation avec des ensembles techniques plus vastes comme le réseau électrique urbain ou le barrage de Méroé. Bien qu'il ait été pensé pour réduire la fluctuation de l'eau et en exclure sa nature intermittente (KAIKA, 2004), l'efficacité du réseau reste soumise à la saisonnalité du Nil et de la topographie dans le cas particulier de Tuti, et plus largement de Khartoum. Ces deux aspects mettent en évidence l'importance de processus sociopolitiques mais également naturels dans les formes urbaines d'accès à l'eau.

Pour pallier ces difficultés et assurer un accès à l'eau correct pour chacun, les gens ont mis en place des stratégies au niveau des ménages, parmi lesquelles on peut évoquer la mise en place de microsystèmes techniques dont la composition peut changer de maison en maison. Dans la plupart des maisons que nous avons étudiées, une motopompe branchée à l'arrivée principale d'eau de la maison extrait la ressource depuis le réseau jusqu'à des réservoirs domestiques situés sur les toits ou dans la cour (photo 16). A partir de ces dispositifs de stockage, l'eau est redistribuée dans les robinets de la maison. Il importe néanmoins de noter que ces systèmes demeurent coûteux à cause du prix élevé des appareils utilisés et des dépenses d'électricité nécessaires à leur fonctionnement. Par conséquent, certaines maisons ne disposent ni de motopompe, ni de château d'eau.

En somme, les formes de distribution de l'eau changent d'une maison à l'autre : certaines comportent un seul robinet placé dans l'entrée principale d'eau à partir duquel les gens déplacent des jerricans vers les lieux d'usage et de consommation. Dans d'autres habitations, on trouve des motopompes et des châteaux d'eau, le transfert étant principalement réalisé par le biais de tuyaux rigides jusqu'aux robinets distribués dans la maison presque pour chaque activité liée à l'eau. Bien qu'il puisse y avoir plusieurs combinaisons possibles au sein de cette polarité, ces différences se superposent à des inégalités socioéconomiques qui

³²⁹ Les coupures générales de plusieurs jours sont très rares. En août 2011, une coupure d'eau de trois jours s'est produite dans certains secteurs de Khartoum et Omdourman ainsi qu'à Tuti. S'il s'agit du seul arrêt de longue durée du débit de l'eau dans les robinets ayant eu lieu pendant notre travail de terrain, nous avons constaté qu'il a déclenché un fourmillement de transits de seaux d'eau entre les maisons et plus généralement une forte activité collective, depuis la recherche d'eau directement au fleuve par les hommes jusqu'à la redistribution de la ressource dans les ruelles.

recourent souvent des différences spatiales et varient également en fonction de l'ancienneté de la maison³³⁰.



PHOTO 16 : CHATEAU D'EAU DOMESTIQUE (*sihirij*) DANS UNE MAISON DE TUTI. Décembre 2012.
L. Arango.

Or, la circulation de l'eau et la relation des individus avec celle-ci changent selon qu'il existe ou non un système domestique constitué d'une motopompe et de réservoirs (figure 6) : quand cette installation est présente, il faut souvent faire attention afin de l'allumer lorsque l'eau du réservoir est près d'être épuisée ; en l'absence de ce matériel, il faut attendre qu'il y ait moins de demandes sur le réseau pour remplir les récipients domestiques tout en surveillant l'utilisation de l'eau et en faisant fréquemment appel aux voisins. Dans les deux cas, le souhait d'avoir de l'eau disponible en permanence suppose que les gens s'engagent dans des activités minutieuses au quotidien.

³³⁰ La plupart des maisons qui comptent sur un seul robinet domestique sont habitées par des gens peu aisés, il s'agit parfois des maisons en location, les maisons des gens plus aisés qui ont un ou deux robinets sont souvent des maisons plus anciennes, notamment construites dans l'ancien village.

Selon que ces microsystemes techniques existent ou non et en fonction de la quantité de robinets à l'intérieur de la maison, différentes tactiques de gestion sont mises en œuvre, ce qui crée des différences dans le rapport des individus à l'eau. Les femmes qui doivent transporter cette ressource dans des jerricans au sein de l'enceinte domestique peuvent mieux comptabiliser les quantités quotidiennes d'eau consommée pour chaque activité ménagère, excepté celles qui sont utilisées par chaque membre de la famille dans des activités plus individualisées comme la douche ou l'usage des toilettes. Certains auteurs ont par ailleurs souligné que le portage ardu de l'eau ou le pompage manuel, mais aussi des questions matérielles comme le calcul de la profondeur d'un puits, constituent des actes physiques qui accompagnent l'expérience de l'accès à la ressource et peuvent contribuer à limiter l'usage de celle-ci (STRANG 2004, p. 197). Les femmes de Tuti qui déplacent elles-mêmes des jerricans calculent donc les usages de l'eau en fonction du nombre de déplacements à effectuer dans l'objectif de les minimiser. Dans cette logique, elles sont donc plus attentives aux quantités d'eau utilisées : les jerricans qu'elles transportent dans la journée produisent une sorte de « mémoire corporelle » que n'ont pas les femmes qui ouvrent le robinet et obtiennent la ressource directement dans le lieu d'usage. Ces dernières sont davantage sensibles à une échelle qui « englobe » l'univers domestique car elles savent plus ou moins combien de jours peut durer l'eau du réservoir en fonction du nombre de gens qui se trouvent dans la maison et des activités réalisées.

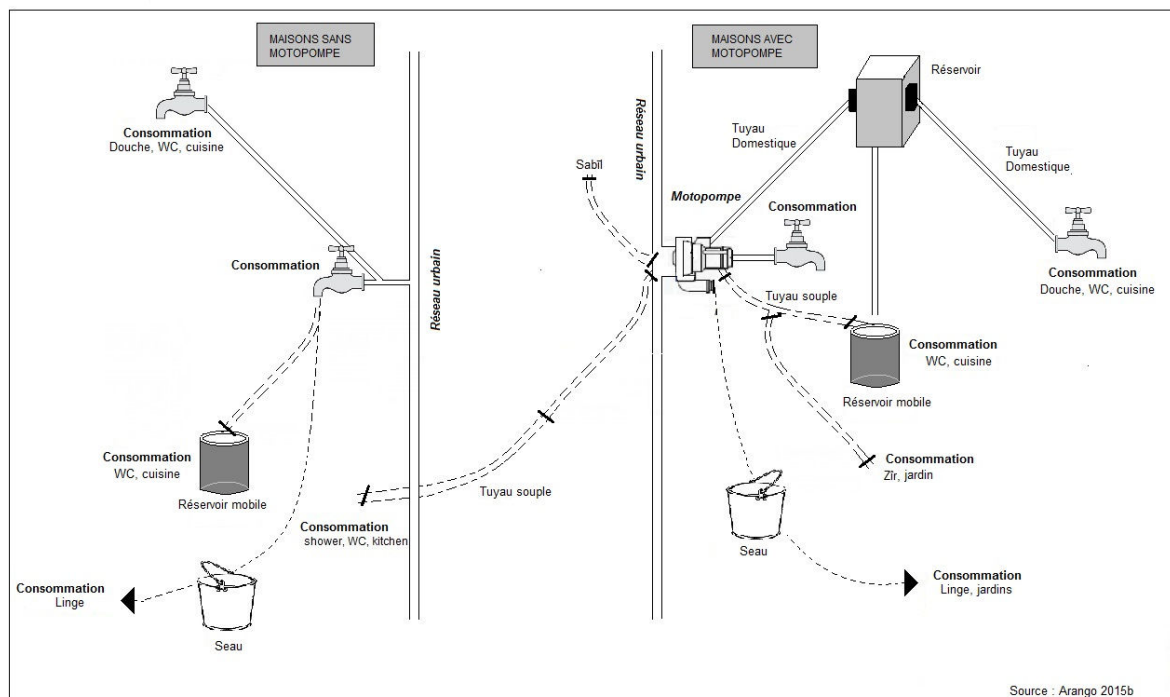


FIGURE 6 : CIRCULATIONS DOMESTIQUES DE L'EAU, SANS ET AVEC MOTOPOMPE

A ce stade, il convient de souligner que la mise en place de systèmes techniques à l'intérieur des maisons pour améliorer l'accès à l'eau reste en partie liée à la connaissance que les gens ont de leurs demeures, et notamment au fait d'avoir participé de manière active à leur construction. Les habitants développent donc des aptitudes et des savoir-faire pour gérer l'eau en accord avec les techniques qu'ils ont mis en place pour y accéder. En conséquence, l'eau est « présente » et « active » dans l'espace domestique, soit parce que les gens la transfèrent eux-mêmes, soit parce que les tuyaux sont visibles sur les murs. La circulation de l'eau est aussi palpable parce que les conduits ont des clés pour les fermer ou les ouvrir selon les besoins. Elle est également visible quand l'eau déborde du réservoir et coule du toit par les façades de la maison : c'est alors que les gens savent qu'il faut éteindre la motopompe et qu'ils disposeront de la ressource en continu pour quelques jours.

S'agissant de la mise en place du réseau urbain, certains auteurs ont montré comment la circulation de l'eau est devenue invisible pour les usagers de différentes villes du monde par l'enfouissement des conduits et par la dissimulation des tuyaux dans les murs des bâtisses (KAIKA 2004 ; KAIKA et SWYNGEDOUW 2000). Plus encore, Maria Kaika et Eric Swyngedouw affirment que cette invisibilisation s'accompagne d'une certaine négation de la nature instable de l'eau, mais aussi de toutes les relations de pouvoir qui sont nécessaires à sa production (KAIKA 2004 ; SWYNGEDOUW 2004). Selon ces chercheurs, ces dimensions naturelles et sociopolitiques occultées redeviennent visibles avec les pannes et les coupures (KAIKA 2004, STRANG 2004). Au contraire, les dynamiques d'accès à l'eau des ménages à Tuti, et plus largement à Khartoum, montrent que les gens sont confrontés au quotidien à la nature fluide de cette ressource, mais aussi aux conditions écologiques et topographiques propres à la région, sans oublier les limites des infrastructures urbaines et du modèle de gestion de l'eau de la ville. Bien que les gens mettent en place des stratégies différentes pour s'assurer de l'écoulement permanent de l'eau et de sa disponibilité en continu, les différentes variables qui rythment le flux de la ressource sont intégrées d'une manière ou d'une autre au fonctionnement des maisons.

5.4. Le « voisinage hydrique »³³¹

5.4.1. La redistribution de l'eau urbaine

Dans des secteurs entiers de Tuti, l'interdépendance créée par le partage des mêmes tuyaux entre les voisins conduit à ce que toute action sur l'eau à l'intérieur d'une maison affecte l'accès de celles de son entourage. A titre d'exemple, quand quelqu'un allume sa motopompe individuelle, il est fort possible que la maison voisine qui suit dans la rue n'ait pas d'eau au robinet. L'usage de la ressource met ainsi en relation plusieurs groupes domestiques et demeure étroitement liée aux relations de voisinage. Or, cette interdépendance rappelle surtout que ce n'est que depuis la mise en place de la station de pompage et du réseau urbain que les habitants de l'île partagent tous la même source d'eau. Pour autant, l'usage des motopompes ne crée pas de conflits majeurs entre les habitants de Tuti. A ce propos, Shaza (30 ans), femme au foyer qui habite dans un lieu de Tuti situé en hauteur, nous explique que chez sa voisine – qui n'est autre que la sœur de son mari –, les gens ont acheté une très grande motopompe car ils avaient rarement d'eau au robinet. Quand nous lui demandons ce qu'elle en pense, elle nous dit :

« Bien sûr c'est *ḥarām* (illicite, interdit) parce qu'ils prennent l'eau des voisins, mais il n'y pas de problèmes parce qu'ils donnent l'eau aux gens, puis, avec la motopompe, ils ont acheté un réservoir et avec les *bērmil* ils stockent l'eau alors le moteur n'est pas allumé en permanence »³³².

Si l'usage des motopompes relève au premier abord d'une logique individuelle, certains comportements sont prescrits pour assurer l'accès à l'eau des ménages environnants : ceux qui possèdent un tel matériel sont en effet tenus de ne pas l'allumer en permanence et doivent partager l'eau avec ceux qui en ont besoin³³³. Si les gens développent des stratégies à l'intérieur de l'espace domestique pour assurer leur accès à l'eau, certaines sont susceptibles d'affecter leurs voisins, c'est pourquoi des pratiques de redistribution ont lieu par la suite aussi bien dans la rue et entre maisons, comme c'est le cas dans d'autres quartiers de Khartoum (ARANGO 2015b ; ZUG 2014). Dans cette logique, la possibilité d'avoir un

³³¹ Si ce titre évoque les « voisinages hydriques » - *water neighbourhoods* – analysées par Clifford Geertz (1972, p. 28), nous ne pouvons pas faire référence dans le cas de Tuti à des unités d'analyse discrètes tels que l'auteur les définit dans le système d'irrigation balinais. Cependant, la dimension technique que l'auteur donne à ces unités spatiales et sociales vient rappeler les branchements divers qui renforcent les relations de voisinage à Tuti.

³³² Conversation consignée dans le cahier de terrain.

³³³ Une analyse en termes d'économie morale a été consacrée à l'usage des motopompes dans un quartier périphérique de Khartoum (ZUG 2014) et nous avons traité le sujet dans notre mémoire de Master (ARANGO 2009). Nous n'aborderons pas ici cette perspective.

meilleur accès à l'eau – par l'emplacement de la maison, l'implantation de motopompes, etc. – ne donne pas aux individus une plus ample exclusivité sur la consommation de celle-ci, bien qu'ils puissent tirer des bénéfices de la position de distributeur. A ce titre, améliorer son accès à l'eau permet la construction d'un fonds, non pas matériel, mais de renommée et de prestige basé sur la différenciation entre ceux qui offrent et ceux qui reçoivent.

Donner de l'eau est considéré en ce sens comme une bonne œuvre qui permet d'éviter le malheur et d'augmenter la prospérité du distributeur et de son groupe domestique, puisque c'est-à-partir de sa maison que la ressource est mise à disposition. En outre, il s'agit d'un gage de recevoir, en cas de besoin futur, un contre-don en eau ou autre de la part des voisins. Lina (60 ans), femme au foyer, explique :

« [Quand l'eau est coupée ailleurs] les gens viennent ici, ils rentrent dans la maison, ils n'ont qu'à frapper à la porte, entrer dans le *hōsh* et prendre l'eau (...), chez nous l'eau ne manque jamais *Mā shā' Allāh* !³³⁴ Nous avons été les premiers à construire ici. Quand d'autres ont commencé à bâtir des maisons à côté l'eau devint rare. Mais notre maison est la première [qui se branche] au conduit (*khaṭ*) alors l'eau marche. N'importe qui peut venir prendre l'eau chez nous, qu'il s'agisse des voisins ou des gens des jardins (*nās al jinēna*)³³⁵, tous. On allume le moteur et ils remplissent [leurs bidons]. Les gens viennent parfois à deux heures du matin [prendre l'eau], parfois on donne l'eau aux voisins avec le tuyau souple, on leur donne à la mesure de leurs besoins (...) Quand les gens viennent chercher l'eau tu ne peux pas les empêcher, ils voient que l'eau coule chez toi, tu ne peux pas leur dire le contraire, alors on remplit [leurs bidons] pour ne pas regretter après si l'on est dans une situation difficile (...) [quand il y a des coupures] on leur donne toute l'eau du réservoir, puis, dès que l'eau revient, on le remplit encore » (entretien 58, 10/08/2011).

Les échanges d'eau dans l'espace inter-domestique rassemblent donc des individus qui peuvent se reconnaître mutuellement dans un rapport de parenté ou dans une proximité spatiale, mais peuvent mettre en relation aussi des inconnus à des degrés divers. Toutes ces transactions constituent autant de formes différentes de fabriquer l'espace commun, mais surtout la « localité » comme « structure de sentiment » (APPADURAI 2001, p. 263) ou « sensation » de proximité. En articulant le public et le privé ainsi que le dehors et le dedans, ces échanges contribuent en outre, comme l'indique Pierre Mayol (1994) en relation à d'autres transactions quotidiennes, à particulariser ou à rendre plus familiers des espaces comme la rue qui sont en principe des lieux « anonymes ».

³³⁴ Expression qui exprime l'appréciation, la joie, l'éloge ou la reconnaissance à l'égard d'un événement ou d'une personne qui vient d'être mentionné dans le discours. Elle est généralement prononcée lorsque l'on entend une bonne nouvelle, mais aussi pour protéger de la jalousie ou du mauvais œil.

³³⁵ En référence aux populations migrantes qui travaillent à Tuti dans les métiers agricoles.

5.4.2. Les transferts d'eau entre parents et voisins

Nous avons vu que les modalités particulières d'occupation de l'espace, les formes d'héritage et les modes d'évolution des espaces d'habitation ont pour effet que l'on trouve souvent des parents à différents degrés au sein d'un groupe de voisinage. Les échanges d'eau inter-domestiques sont donc souvent exprimés dans le langage de la parenté. A ce titre, la description du déroulement d'une coupure d'eau, survenue pendant trois jours en août 2011, peut nous aider à comprendre la manière dont cette ressource circule au sein des réseaux de parenté tout en les renforçant.

Rawda (26 ans) part de chez elle avec un seau vide : elle explique qu'elle va chez *nās ḥabōba* – littéralement, « gens de la grand-mère » – afin de chercher de l'eau pour cuisiner puisqu'il n'y en a pas chez elle depuis deux jours. Le groupe de personnes désigné comme *nās ḥabōba* est formé par son grand-père paternel (*jidd*) Nour, sa tante paternelle (*'amma*) Halla, le mari de celle-ci nommé Mahmoud, et enfin Mohammed, frère cadet de Rawda qui a déménagé chez la grand-mère à la mort de cette dernière pour accompagner Halla. Rawda explique qu'il y a peu de monde chez *nās ḥabōba* et qu'ils n'ont pas épuisé l'eau de leur réservoir : en outre, leur maison est plus proche du tuyau principal et manque rarement d'eau à la différence de la sienne. En conséquence, Rawda et ses trois sœurs y vont également afin de prendre leur douche pendant cette coupure d'eau d'août 2011.

La maison où habite Rawda se trouve deux maisons plus loin sur la même rue que celle de *nās ḥabōba*. Elle a été construite par son grand-père maternel dans les années 1970 sur une portion de la *sāgīa* 64 – Sāgīa Al Ḥaraza – dont les cinq parcelles d'habitation de l'allée ont été réparties entre les descendants de Nour Arbab, arrière-grand-père de Rawda (figure 7). Chacune de ces maisons et les gens qui y habitent ont un statut particulier et différencié pour Rawda qui les identifie de la manière suivante : *nās* Abdelaziz (les gens d'Abdelaziz), *nās ḥabōba* (les gens de la grand-mère), *beīt* Dalia (la maison de Dalia), *al-beīt* (la maison), et *beīt khalt-i* (la maison de ma tante maternelle).

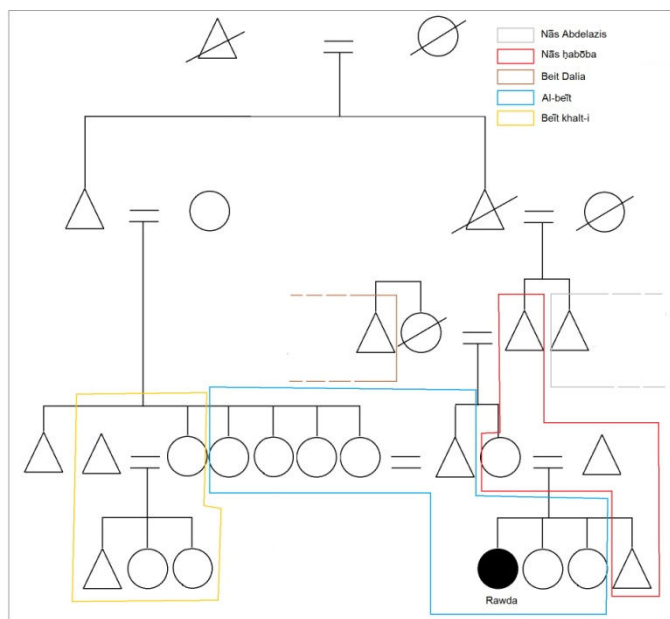


FIGURE 7 : LE VOISINAGE DE RAWDA

Lorsque Rawda va prendre l'eau chez *nās ḥabōba* lors d'une coupure prolongée, plusieurs facteurs jouent dans son choix. En premier lieu, elle connaît l'économie de l'eau dans cette maison qui lui est familière : il y a peu d'usagers pour un grand réservoir et l'eau y est rarement coupée. Ensuite, c'est en raison du voisinage et surtout des liens de parenté qui l'unissent à ce groupe domestique que Rawda a un droit d'usage sur l'eau du réservoir des *nās ḥabōba*. Elle prend l'eau chez eux parce que la maison est plus proche du tuyau principal et plus basse en termes topographiques que son propre logement. Or, cette différence de situation spatiale entre la maison de Rawda et celle de sa grand-mère indique aussi une histoire d'implantation progressive des groupes domestiques qui leur confère un statut particulier : *nās ḥabōba* est plus proche du tuyau principal en tant que première habitation construite dans l'allée et constitue un lieu de référence dans un groupe de parents, auquel Rawda est familiarisée du fait du voisinage.

Dans cette logique, il apparaît que le partage de l'eau dans l'espace inter-domestique peut être compris comme étant inséré dans une spatialité liée aux relations de parenté. Néanmoins, il convient de revenir sur le problème topographique selon lequel l'absence de pentes conduirait les maisons les plus éloignées de la station de pompage à recevoir moins d'eau. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'ordre physique, ou d'une question purement « naturelle » : cette différenciation dénote surtout la relation de l'accès à l'eau avec l'histoire de l'arrivée et de l'installation des groupes domestiques dans l'espace habitable. Les maisons les plus proches des tuyaux principaux sont les premières à avoir été construites dans l'allée et correspondent, dans la plupart des cas, au logement des ascendants des gens qui habitent plus

loin dans la rue. Dans ce sens, certaines formes d'accès à l'eau à Tuti articulent des questions matérielles, avec les trajectoires historiques des groupes domestiques et leur statut dans un réseau de parenté et voisinage. Cette articulation illustre la proposition de certains auteurs qui affirment que l'eau, au-delà de sa fonction physiologique est « l'une des ressources les plus imbriquées dans les rapports sociaux » (CASCIARRI et VAN AKEN 2013, p. 15).

Or, si les voisins sont souvent liés par des liens de famille par le biais des modes d'occupation de l'espace et de la pratique de l'héritage, la parenté n'est pas le langage exclusif des échanges d'eau dans l'espace inter-domestique. Le cas des populations originaires de l'Ouest du Soudan habitant sur l'île depuis une période plus ou moins longue offre une autre perspective : leur situation d' « étrangers » les empêche en effet de produire un espace inter-domestique en termes de parenté et les relations de voisinage restent réduites. Ces populations doivent alors mettre en place d'autres tactiques pour accéder à l'eau dans l'espace commun des rues lorsque le besoin s'impose. Pour illustrer ces propos, nous transcrivons ici quelques éléments de la biographie de Jawahir ainsi que la manière dont elle a géré la coupure d'eau de trois jours survenue en août 2011 que nous avons déjà mentionnée plus haut.

Installée à Tuti depuis quinze ans, Jawahir (32 ans) vient de la ville de Kosti sur le Nil Blanc mais sa famille est originaire de Nyala au Darfour. Quelques personnes de sa parentèle vivent également à Tuti et travaillent les champs par ferme ou métayage. Jusqu'en 2010, Jawahir habitait dans une petite maison de l'ancien village de Tuti mais elle a pu déménager avec ses proches – sa mère et son père, ses deux fils, ses quatre sœurs avec leurs enfants et deux de ses frères – dans un logement plus grand et récent, situé près des champs dans la périphérie de l'espace habité. Jawahir ne reçoit pas de facture d'eau à son nom mais paye avec ses frères et sœurs mensuellement la somme de 7 SDG au propriétaire de la maison. En août 2010, le robinet de la maison était à sec : Jawahir a alors demandé à son petit frère d'aller chercher de l'eau dans un autre robinet proche, qui avait été mis en place pour la construction d'une nouvelle demeure et se trouvait donc à ciel ouvert. Or, ce robinet était aussi à sec, c'est pourquoi l'enfant est ensuite allé demander de l'eau aux voisins d'en face, mais ceux-ci n'en avaient plus. Finalement, Jawahir et ses sœurs ont fini par aller chercher de l'eau dans un puits d'usage agricole situé dans les champs derrière la maison. Elles nous expliquent néanmoins qu'elles n'aiment pas cette eau car elle a un goût salé, et qu'elles ne l'utilisent pas pour se laver parce qu'elle produit des démangeaisons. Le lendemain, Jawahir et sa sœur, qui

travaillent dans les champs comme vendeuses de thé et de nourriture, ont pu rapporter de l'eau du canal d'irrigation dans de petites bouteilles en plastique pour boire à la maison

Cette situation indique l'existence d'autres tactiques d'accès à l'eau de consommation domestique, notamment à partir des eaux d'irrigation – eau du canal, eau des puits –, bien qu'elles restent marginales. Elles demeurent surtout praticables non pas pour ceux qui habitent près des champs – comme les voisins de Jawahir – mais pour ceux qui sont familiers à l'espace des jardins à l'instar des agriculteurs et des vendeuses de thé. Néanmoins, la distinction entre les eaux du système d'irrigation et celle du réseau urbain n'est pas seulement une différence technique ou écologique, elle véhicule aussi des informations sur des différenciations sociales et l'éventail de comportements que possède un individu pour l'accès à l'eau selon son statut et sa position sociale. Comme l'indique David Mosse, les catégories écologiques produites dans un contexte culturel précis indiquent que les ressources physiques, comme l'eau sont « inséparables » des identités sociales (MOSSE 1997, p. 497) : cette propension à utiliser des eaux d'irrigation pour la consommation domestique vient ainsi s'imbriquer avec la différence palpable qui existe entre les travailleurs agricoles « étranger » et le reste de la population de l'île.

A ce sujet, la plupart des travaux portant sur Tuti (HILL 1965 ; LOBBAN 1973 ; DAVIES 1994) ont cherché à identifier les critères de différenciation de ses habitants – par la propriété des terres, par les catégories socioprofessionnelles, par les affiliations tribales ou par l'origine géographique – et la manière dont ils sont mobilisés pour exclure et inclure les individus dans des espaces d'action et de décision. Néanmoins, l'observation du partage d'une même source d'eau – celle de la station de pompage et traitement – nous renvoie plutôt à la manière dont les gens, qui se différencient pourtant entre eux, gèrent le partage d'une ressource qui leur est commune.

Il est important de souligner que le premier réflexe de Jawahir n'est pas d'envoyer son petit frère chez les voisins, mais plutôt d'aller chercher l'eau dans un robinet ouvert pour la construction d'une maison. L'usage de ce robinet n'engage pas en effet d'échange interpersonnel direct et ne s'inscrit pas dans un système de relations particulier. En ce qu'il est laissé à disposition au sein d'un espace n'appartenant pour l'heure à personne mais potentiellement accessible à tout le monde, le robinet d'une maison en construction n'est pas encore lié à un univers domestique particulier. En d'autres termes, ce point d'eau n'est pas « socialisé » car il n'est pas encore inscrit dans un espace relationnel précis. Après l'échec de

cette tentative, Jawahir va ensuite tenter de mobiliser les relations de voisinage. Dans ce cas, la demande et le don d'eau met en rapport des individus qui se reconnaissent entre eux par différentes caractéristiques : vis-à-vis de ses voisins, Jawahir est une vendeuse de thé, originaire de l'Ouest, « étrangère » à Tuti. Néanmoins, confrontée à la panne de la station de pompage, elle va finir par chercher une source alternative d'eau, mais s'extraire de l'usage de la ressource collective offerte par le réseau constitue alors son dernier choix.

Cette description indique les calculs des individus, à partir des systèmes de sociabilité différenciée dans lequel ils sont insérés, pour assurer leur accès à l'eau du réseau lorsque celle-ci vient à manquer. Les transactions liées à la ressource hydrique se meuvent à Tuti au sein de cet éventail de relations qui vont de celles, plus proches, de la parenté à celles nouées entre voisins qui ne se reconnaissent toutefois pas comme des égaux. Entre ces types de rapports sociaux, on trouve différentes possibilités d'échange qui passent non seulement par le fait de prendre et de donner l'eau, mais aussi par le partage de certains objets et dispositifs techniques.

5.4.3. L'emprunt et la circulation des objets liés à l'eau

Les échanges hydriques qui ont lieu dans la rue, au-delà de l'espace domestique, ne se résument pas seulement aux transferts d'eau par des récipients et des seaux : d'autres artefacts nécessaires pour l'accès à l'eau circulent, et des manipulations techniques ont lieu sur le réseau pour partager la ressource directement depuis les tuyaux domestiques avec les voisins et les parents. C'est le cas d'Einas dont le mari a fait creuser en 2011 un puits dans la cour de la maison pour pallier les coupures constantes d'eau. Quelques mois plus tard, un conduit a été installé pour transférer une partie de l'eau de ce puits au réservoir du frère d'Einas qui habite dans une maison adjacente.

De manière plus générale, les gens installent provisoirement, voire définitivement, des tuyaux souples qui passent sous les portes d'une maison à une autre, comme c'est le cas dans d'autres quartiers de Khartoum (ARANGO 2009). Dans une des demeures que nous avons fréquentées, les gens avaient ouvert une fenêtre dans un mur mitoyen pour converser et échanger avec leurs voisins des objets divers, dont de la nourriture ou de l'eau. Cette dernière ressource est en effet à l'origine de l'ouverture de cette voie d'échange : l'une des maisons, placée deux mètres plus haut que l'autre, avait rarement de l'eau au robinet tandis que

l'habitation la plus basse en avait régulièrement. Dès lors, ces voisins de longue date se sont arrangés pour subvenir aux besoins hydriques des deux maisons.

Enfin, il arrive que des dispositifs circulent entre des voisins, à l'instar des motopompes. Pour illustrer notre propos, il convient de s'attarder sur le cas de Hanin qui habite dans un lieu assez haut où l'accès à l'eau reste difficile : elle a donc besoin d'une motopompe pour obtenir de l'eau par le robinet principal de sa maison. Une autre solution consiste à aller chercher l'eau avec un seau dans la maison d'une amie qui se trouve plus bas, mais le trajet paraît long et pénible aux yeux de Hanin. Dès lors elle utilise régulièrement une vieille motopompe que l'on a laissée dans la cour d'un bâtiment inoccupé qui se trouve à deux maisons de la sienne. Lorsqu'elle a besoin d'eau et qu'elle peut payer l'électricité, elle déplace la vieille motopompe chez elle et l'utilise jusqu'à ce que ses barils soient remplis avant de le remettre dans la maison vide. Ce même procédé est accompli par la voisine d'en face dans des situations analogues.

Si la maison abandonnée est celle d'Awad, l'oncle paternel de Hanin, la voisine qui partage la motopompe avec elle ne fait pas partie de son réseau de parenté. Or, Hanin nous dit à propos des voisins : « ils ne sont pas de ma famille (*usrat-i*), non, ce sont des voisins (*jerān*), mais ils sont devenus des proches (*ahal*) » (entretien 64, 10/09/2011). Ainsi, l'espace commun dessiné par l'interrelation des personnes partageant cette motopompe combine à la fois des relations de parenté et de voisinage. C'est en effet par l'intermédiaire tacite de Hanin que la voisine peut utiliser la motopompe d'Awad, bien que ce dernier n'habite plus là. Dès lors, Hanin intègre dans la circulation de la motopompe des groupes domestiques qui, sans être de la famille, sont devenus « des proches », le besoin partagé d'accès à l'eau venant renforcer ces relations. C'est dans ce sens que Mauro Van Aken évoque l'émergence d'une « communauté de la pratique »³³⁶ autour des manipulations techniques du système d'irrigation dans la Vallée du Jourdain :

« Les manipulations constantes du réseau sont à mettre en relation avec une communauté de la pratique, c'est-à-dire avec un *ethos* et un sentiment de solidarité partagé qui se traduisent dans des stratégies et des techniques quotidiennes ainsi que dans la réadaptation des savoirs locaux au contexte hautement artificiel de l'infrastructure hydrique. Cela implique un savoir-faire très créatif, une connaissance détaillée de l'appareil technique afin de le

³³⁶ L'auteur utilise le terme *comunità di pratica* dans un texte en italien (VAN AKEN 2006, p. 212) et le concept sera traduit en espagnol par *comunidad de la práctica* (VAN AKEN 2011, p. 77).

manipuler pour atteindre d'autres objectifs. En ce sens la communauté de la pratique représente un code moral transversal partagé par différentes communautés (...)»³³⁷.

Shaza habite elle aussi dans un lieu haut de Tuti, mais sa situation est tout autre : elle nous explique qu'elle y a déménagé lors de son mariage il y a une dizaine d'années mais que durant cette période, il n'y a jamais eu de l'eau dans le robinet principal de la maison. Or, elle affirme continuer à payer la facture mensuelle, car elle prend tout de même l'eau du réseau dans deux autres lieux en branchant des tuyaux souples. Le premier se trouve dans un *diwān* inutilisé et adjacent à sa maison, qui appartient à l'oncle paternel de son mari ; l'autre est placé dans l'habitation inoccupée d'un voisin située à deux maisons de la sienne. Ces deux robinets sont branchés à l'ancien réseau de Tuti et ils reçoivent l'eau de manière plus régulière car ils sont placés très bas. Ainsi, dès que l'eau parvient jusqu'à ces points d'arrivée, Shaza déplace sa motopompe dans un lieu ou dans l'autre pour conduire, grâce aux tuyaux souples, la ressource jusqu'à sa maison. Une fois que ses réserves sont pleines, elle déplace les tuyaux souples chez sa voisine Samira pour que cette dernière puisse aussi remplir ses récipients (photo 17, 18, 19).

Ces différents déplacements et emprunts, qui relèvent en partie du bricolage, permettent l'accès à l'eau aux habitants des maisons que le réseau municipal n'arrive pas à desservir. Comme l'indique Nikhil Anand dans le cas de Bombay, la pression de l'eau peut être mobilisée en utilisant des motopompes, mais aussi en activant certains rapports sociaux pour attirer la ressource chez soi (ANAND 2011). Ainsi, l'accès aux technologies qui augmentent la pression de l'eau relève autant du pouvoir économique que des capacités qu'ont les individus, ici les femmes, de mobiliser les relations et les connaissances de leur entourage.

Dans cette logique, si les hommes apparaissent généralement dotés d'un rôle prépondérant dans l'accès à l'eau de la famille – demande de branchement de la maison, commande de l'extension des tuyaux, paiement des factures –, les femmes assurent aussi cet approvisionnement de manière officieuse et plus silencieuse, par leurs relations sociales et leurs bricoles quotidiennes. Par ce biais, elles mettent en relation le lieu intime que constitue la maison avec un extérieur plus impersonnel en contribuant au à la reproduction de l'espace

³³⁷ « *Las manipulaciones constantes de la red están relacionadas con la comunidad de la práctica, es decir, con un ethos y un sentimiento de solidaridad compartido que se traducen en estrategias y técnicas diarias y en la readaptación del conocimiento local al contexto altamente artificial de la infraestructura hídrica. Esto encierra un savoir faire muy creativo, un conocimiento pormenorizado del aparato tecnológico que persigue manipularlo para otros fines. Este significado de la comunidad de la práctica representa un código moral transversal compartido por las diferentes comunidades* » (VAN AKEN 2011, p. 77).

commun : la liaison des univers domestiques est renforcée par l'extension des tuyaux qui traversent les rues et par le déplacement des objets domestiques comme les motopompes.



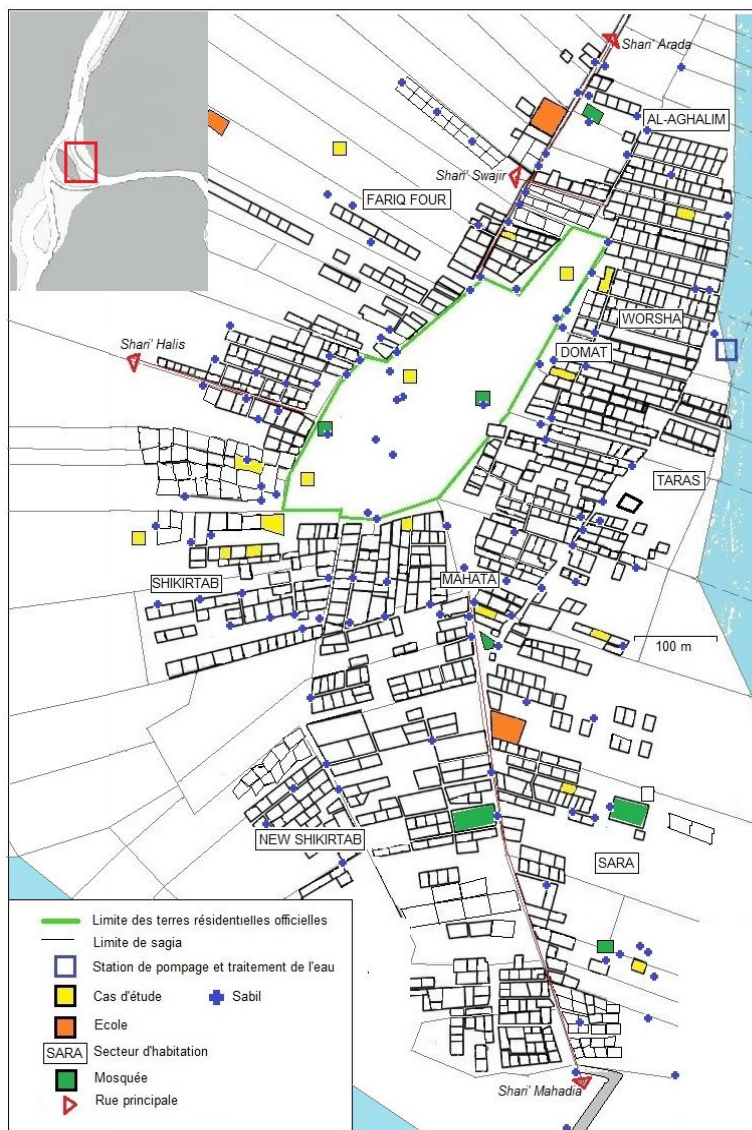
PHOTOS 17, 18, 19. **LE BRICOLAGE DE SHAZA** : la première photo illustre la fixation temporaire du tuyau sur l'arrivée d'eau du voisin dans la cour. La deuxième photo montre, du côté de la ruelle, le tuyau qui entre dans la maison de Shaza. Dans la troisième photo, le tuyau transfère quelques heures plus tard l'eau à la maison de Samira.

Pour accéder à l'eau, les femmes de ces foyers éloignés du tuyau principal doivent faire appel à des compétences certes techniques, mais aussi à des relations qu'elles tissent dans leur entourage. Il s'agit également pour elles de connaître l'espace dans lequel elles habitent en identifiant les maisons inhabitées ou les lieux où arrive l'eau du réseau. Si nous ne pouvons pas affirmer que ces échanges constituent les formes d'accès à l'eau les plus fréquentes à Tuti, il s'agit de transactions qui créent des relations fortes entre les individus de différents ménages et qui passent par l'espace public. A l'inverse, dans les secteurs où toutes les maisons disposent d'une motopompe, les femmes et la ressource hydrique restent davantage cantonnées à la sphère domestique.

5.4.4. *Le sabīl : mise à disposition d'eau dans la rue*

A l'instar de certains quartiers de Khartoum et d'autres villes soudanaises, il est courant à Tuti de mettre gratuitement de l'eau à disposition dans l'espace public pour les passants (Carte 8). Connu sous le nom de *sabīl* – « chemin », « route », « sentier » –, ce don fait partie d'un ensemble de pratiques qui visent à faciliter le transit des passants, comme le fait de planter un arbre donnant de l'ombre à ceux qui se trouvent dehors ou de laisser de la

nourriture sur le chemin³³⁸. Dans cette logique, certains de nos interlocuteurs évoquent les *sabīl* comme un *wagf* qui implique dans l’islam la concession du patrimoine privé d’une personne – terres ou autres biens – à la collectivité dans un but charitable (DENOIX 1996 ; GORDON 1986).



Sources: Franck 2007, Carte du cadastre de Tuti 1925, Données de terrain, Google Earth 2010, Cartographie : L. Arango 2014

CARTE 8 : LES *SABIL* SUR L’ILE DE TUTI.

Avant la mise en place du réseau municipal, les puits par lesquels les gens de Tuti s’approvisionnaient en eau étaient ainsi considérés comme des *sabīl*. Plus récemment, différents types de dispositifs sont utilisés pour donner de l’eau aux passants, à commencer par les *zīr* (jar en terre cuite), mais aussi par le biais de robinets, tuyaux, fontaines d’eau,

³³⁸ Selon l’une de nos collègues soudanaises, le mot serait associé aux voyageurs en besoin connus sous le nom d’*ābna as sabīl* (les fils du chemin), auxquels les populations sédentaires procuraient de l’eau, de la nourriture et un abri (Mai Azzam, communication personnelle).

glacières portatives et autres récipients³³⁹ (carte 8). Parmi ceux-ci, le *zīr*³⁴⁰ reste le moyen le plus répandu (série de photos 3).



SERIE DE PHOTOS 3 : **TYPES DE SABIL**. Outre les *zīr* (images 1, 3, 6, 8), les gens installent des robinets dans le mur de la cour qui donne sur la rue (image 4). D'autres font couler l'eau en permanence dans un baril à l'aide d'un tuyau souple ou mettent en place des fontaines d'eau fraîche (image 7) ou des glacières portatives (image 5). 2010-2012. L. Arango.

³³⁹ Ces pièces de poterie sont fabriquées généralement aux bords du Nil par des artisans qui produisent en même temps des briques, des pots ou des tambours. Pour plus de détails sur leur fabrication et leur usage, se référer à notre mémoire de master 2 (ARANGO 2009).

³⁴⁰ Les *zīr* sont répandus au Soudan et d'autres pays de l'Afrique du Nord et de l'Est (ARANGO 2009). A Khartoum, leur usage est réparti différemment et l'usage du *zīr* est souvent associé à un certain statut des quartiers dans l'ensemble de la ville : selon différents interlocuteurs, leur utilisation serait à la fois propre aux quartiers anciens et populaires (ARANGO 2015b).

Le don d'eau dans l'espace public s'inscrit alors dans une logique religieuse. Samia déclare à ce propos lors d'un entretien avec sa mère Lita :

« Dans l'islam, donner l'eau est (...) *ḥasanāt* (bonne œuvre)³⁴¹. Tu peux faire un *sabīl* au nom d'un parent décédé pour que son âme cumule des *ḥasanāt*. A chaque fois que quelqu'un vient boire l'eau de ce *sabīl*, et il remercie, le défunt pour lequel tu as fait le *sabīl* gagne des *ḥasanāt* qui vont compter au moment du jugement dernier parce qu'ils viennent réduire [l'effet de] ses mauvaises actions » (entretien 54, 26/07/2011).

Les gens placent parfois des *sabīl* dans des lieux d'affluence – comme les sorties des écoles, les mosquées, les embarcadères ou les commerces – sans qu'ils soient explicitement dédiés à un ancêtre décédé³⁴² mais dans la plupart des cas ils sont mis en place au nom d'un père décédé par son fils³⁴³. De manière générale, ils sont situés dans les rues, à côté de la porte principale d'entrée à la cour, et le défunt auquel ils sont associés est souvent la personne qui a fait construire la demeure. En plus d'ancrer le fondateur de la maison au sein du lieu de vie après son décès, les *sabīl* articulent l'univers domestique à la rue et à l'espace public non seulement par leur emplacement, mais aussi par la logique de leur fonctionnement et par les usages que l'on en fait.

Lorsqu'ils sont placés à côté de l'entrée principale de la cour, les *sabīl* sont associés à la porte dont la couleur est souvent la même que celle des supports des *zīr* (image 3 de la série de photos 3). A cet égard, les portes d'entrée des cours constituent une partie centrale de l'infrastructure domestique mais sont aussi importantes dans l'espace inter-domestique : chacune d'entre elles est ornée et peinte différemment, ce qui permet de différencier une maison d'une autre lorsque l'on regarde une suite souvent homogène de façades collées les unes aux autres. En outre, les portes sont considérées comme un objet prisé, souvent coûteux, dont le choix est important au moment de construire la maison (série de photos 4).

³⁴¹ Dans l'islam, il s'agit de bonnes œuvres d'un point de vue moral. Selon nos interlocuteurs, les croyants peuvent obtenir des « points positifs » en réalisant de bonnes œuvres qui, mises en rapport avec les « points négatifs » (*ithim*), décideront du sort de l'âme au moment du jugement dernier. L'âme des croyants peut obtenir des *ḥasanāt* après la mort par les bonnes œuvres réalisées en leur nom.

³⁴² Parmi les 152 *sabīl* que nous avons recensés à Tuti, seuls 13 d'entre eux étaient placés dans des commerces et 8 n'étaient pas directement associés à un lieu d'habitation mais à des embarcadères, des écoles ou des mosquées (carte 8).

³⁴³ Tous les *sabīl* que nous avons recensés étaient dédiés aux pères ou aux grands-parents que les enfants avaient connus. Seuls deux d'entre eux étaient dédiés à des femmes.



SERIE DE PHOTOS 4 : LES PORTES DE TUTI. 2010-2012. L. Arango.

Par ailleurs, le seuil détient une valeur symbolique dans le système d'oppositions et d'homologies par lequel Pierre Bourdieu comprend le fonctionnement de la maison kabyle (BOURDIEU 1970). Il joue le rôle d'une « frontière magique » selon cet auteur, dans la mesure où il constitue le lieu d'une inversion logique entre le « monde intérieur » et le « monde extérieur », ces deux mondes étant à la fois symétriques et inversés (BOURDIEU 1970, pp. 756- 7). Dans le cas que nous décrivons, la porte d'entrée de la cour est effectivement un lieu de passage, mais elle ne désigne pas pour autant deux espaces symétriquement opposés : il s'agit plutôt une interface d'échange³⁴⁴ et d'une étape dans la particularisation de l'espace. Dans cette logique, on peut en général ouvrir cette porte de l'extérieur et pénétrer dans la cour si toutefois la proximité avec les habitants le permet alors

³⁴⁴ Il est courant de laisser des messages écrits sur la porte même à destination des habitants de la maison, notamment lorsque quelqu'un passe et qu'il n'y a personne.

qu'à l'inverse, la porte de la maison ne peut être ouverte que de l'intérieur par les occupants de la maison. Associé à la porte de la cour, le *sābīl* fait partie de ce seuil intermédiaire entre l'espace intime du logement et le domaine public de la rue en participant à leur articulation.

Or, le *sabīl* est aussi un intermédiaire important pour les individus qui habitent la maison : si celui qui installe le *sabīl* est en principe chargé de son entretien, dans la plupart des cas d'autres personnes peuvent le nettoyer et veiller à ce que l'eau ne s'y épuise pas. Le récit de Lina est édifiant sur la manière dont le *sabīl* crée des liens multiples entre les occupants d'une même maison :

« Il y a deux semaines, j'ai fait un rêve. Le *marḥūm* [défunt] venait près du *zīr* et je lui demandais s'il voulait quelque chose. Il me disait : "non, je viens juste remplir le *zīr* et je repars". Alors, dans le rêve, il mettait les *zīr* par terre et les remplissait avec le tuyau souple. Dès que je me suis réveillée, j'ai dit à Humran, son fils, "j'ai vu ton père qui est venu remplir les *zīr*, tu dois lui faire un autre *sabīl*". Alors il m'a dit : "maman, le distributeur d'eau est en panne, tu ne le savais pas" et il est parti acheter un robinet et l'a réparé, là il fonctionne et les gens peuvent revenir reprendre de l'eau chez nous » (entretien 58, 10/08/2011).

Dans le récit de Lina, le *sabīl* concrétise, à travers l'eau, différents liens entre les individus : d'abord, entre les enfants et un ancêtre pour sa mise en place et son entretien ; ensuite, entre une femme et son mari décédé au moyen d'un rêve qui implique le *sābīl*, et enfin entre les vivants eux-mêmes, en l'occurrence Lina et son fils, dans la gestion de ce point d'eau.

Par ailleurs, la mise en place du *sabīl* met en relation les individus dans un espace commun plus large. Ces points d'eau constituent en effet un moyen effectif de redistribuer l'eau de consommation non seulement aux passants, mais aussi pour les habitants des maisons qui, lorsque leur robinet est à sec, s'y rendent pour leurs besoins domestiques. A la différence d'autres transactions hydriques qui ont lieu dans l'espace public et ont le caractère d'un don (Zug 2014), l'octroi d'eau à travers les *sabīl* comporte la possibilité d'un contre-don immédiat. Il s'agit des *ḥasanāt* que le passant accorde au défunt pour lequel le *sabīl* est érigé et qui viennent « rétribuer » le fils qui a accompli au nom de son père un investissement non négligeable en termes de temps ou d'argent.

Or, l'usage des *sabīl* n'implique pas l'existence de partenaires préférentiels dans l'échange et n'importe qui a le droit de se servir de leur eau. Pourtant, lorsque ce sont des voisins ou des parents qui y boivent, la relation déjà existante entre celui qui consomme et celui qui a installé ou entretient le *sābīl* est renforcée au moyen de la ressource hydrique. C'est en effet grâce à la présence du *sabīl* que le passant réalise une prière au nom de

quelqu'un qui lui est familier et qui le relie, par la parenté ou le voisinage, à celui qui a mis en place le point d'eau. Pour ces gens qui se connaissent, l'espace d'échange créé par les *sabīl* est particularisé par les ancêtres. En outre, les *sabīl* qui ne sont pas explicitement dédiés à une personne décédée sont susceptibles de devenir des objets où l'on colle des annonces diverses ou des affiches de campagnes politiques (image 7 de la série de photos 3). Dans ce sens, les endroits où sont placés les *sabīl* sont susceptibles de devenir des lieux de délibération et d'échange et donc des espaces publics, voire politiques.

A ce stade, il convient de noter que l'usage des *sabīl* intègre d'autres entités dans l'échange, à savoir le bétail domestique et la végétation. D'une part, les gens mettent des récipients ou créent des bassins en-dessous ou à côté des *zīr* pour collecter l'eau qui en coule ou déborde afin qu'elle ne soit pas perdue (images 6, 7 et 8 de la série de photos 3). Les chèvres qui circulent librement dans les rues en sont les principales bénéficiaires. D'autre part, les gens donnent une importance particulière aux plantes qui poussent tout autour des *sabīl* car elles indiquent que l'eau demeure utilisée dans son intégralité. Ceci montre que le gaspillage de l'eau, dans cette zone aride, reste condamné malgré la mise en place d'un système technique qui permet en partie de pallier la rareté de la ressource propre à la région tout en pourvoyant, en principe, l'eau en continu.

En tant que points d'accès à l'eau, les *sabīl* peuvent être soit familiers, soit anonymes selon les individus impliqués dans la transaction. Ils constituent donc des charnières entre des dons d'eau ou les parties se reconnaissent entre elles – comme dans toute demande directe d'eau – et celles où il n'y a pas d'échange interpersonnel à l'instar des robinets mis en place dans les maisons en construction. C'est à la fois par le caractère vital de l'eau et par la dimension religieuse des *sabīl* que cet échange peut être étendu au-delà des clivages sociaux dans certains cas tout en renforçant des liens existants dans d'autres.

Au total, l'analyse des échanges observés permet de montrer qu'ils peuvent mobiliser des espaces relationnels divers en fonction de différents aspects. En premier lieu, le statut et la reconnaissance que les protagonistes de l'interaction s'accordent mutuellement rentrent en ligne de compte : la modalité de la transaction varie selon que les gens se reconnaissent comme des parents, comme des proches, ou encore comme des migrants et des hôtes. Ensuite, les conditions d'accès à l'eau ont un impact sur les échanges : lorsque des individus prennent l'eau des voisins par l'usage d'une motopompe, ils se doivent de la redistribuer dans leur entourage en tant que compensation matérielle et morale ; si la maison est proche du tuyau

principal, c'est par devoir religieux que ses membres sont tenus de partager la ressource avec quiconque en a besoin ; enfin, en cas de coupure générale, les règles de proximité s'assouplissent et des individus qui ne sont ni du voisinage, ni de l'entourage proche, peuvent échanger l'eau entre eux.

Pour expliquer les échanges et les formes d'accès à l'eau, les gens évoquent des questions topographiques ou historiques, techniques ou économiques. A cette dimension discursive s'ajoutent de nombreuses pratiques et échanges qui se comprennent et s'expriment par des relations diverses, notamment de parenté et de voisinage ce qui ajoute un caractère symbolique aux transactions liées à l'eau. Ainsi les transferts d'eau d'une maison à une autre, les emprunts de dispositifs, la mise à disposition d'eau pour les passants et les animaux ne sont pas seulement des opérations matérielles mais les étapes d'une « technologie de la localisation » (APPADURAI 2001, p. 259). Comme il a été noté ailleurs, l'opération des technologies hydriques, et les gestes qui lui sont associées sont autant des moyens de socialiser l'espace et de « produire la localité » (MOSSE 1997, p. 498) et constituent une des bases des relations inter-domestiques et de la construction de l'espace commun à Tuti.